

Lille

actualités

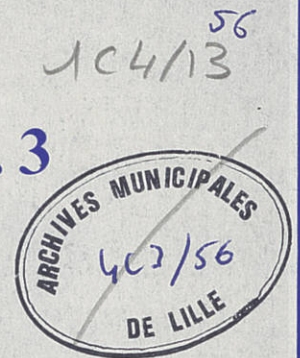
NOVEMBRE 1982

LILLE VILLAGES

- La réussite de la décentralisation
- Le quartier de Vauban-Esquermes : p. 3

HELLEMMES-LILLE

- L'association au quotidien : p. 15



LILLE SOLIDAIRE

- Bien vieillir à Lille : p. 19

LILLE LUMIÈRES

- 14 600 points lumineux pour le bien-être des Lillois : p. 22

SOMMAIRE

● EDITORIAL

« Les villages retrouvés »
par Pierre Mauroy p. 2

● LILLE VILLAGES

— La réussite de la décentralisation p. 3 à 10
— Hellemmes, Vauban-Esquermes : ça bouge ... p. 11 à 18

● LILLE SOLIDAIRE

Bien vieillir à Lille p. 19 à 21

● LILLE LUMIÈRES

14 600 points lumineux pour le bien-être des Lillois p. 22 à 24

● LILLE AMIE

M. Pierre Elliott Trudeau à Lille ; remerciements aux philatélistes Lillois ; les richesses de huit siècles du passé Lillois ; Inscrivez-vous sur les listes électorales ; Le C.I.R.A. ; Les bureaux mobiles P.T.T. ; Les Palmes Académiques pour M. Delcourt ; Mme Mauroy marraine du Foyer des personnes âgées de Fives ; Banque Française des Yeux (B.F.Y.) ; Les panneaux de chantiers ; Pierre Mauroy inaugure les nouveaux locaux du Centre de Formation des Personnels Communaux et de l'École Supérieure de Journalisme ; L'Office Municipal de la Culture : 75 associations pour animer la ville ; La Légion d'Honneur à trois personnalités Lilloises p. 25 à 29

● LILLE AMIE

Les sorties à Lille p. 30 et 31

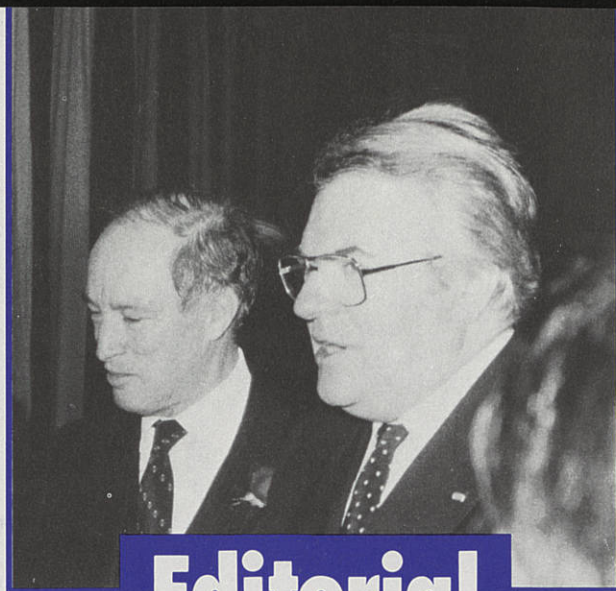
LILLE ACTUALITES

Directeur de la publication :
Pierre MAUROY ;
Rédacteur en chef :
Monique BOUCHEZ ;

Administration-direction-réalisation :
Service de l'information
et des relations publiques.

Hôtel de ville, LILLE

Imprimerie SCIA
La Chapelle d'Armentières
Dépôt légal 21264 novembre 82



LES VILLAGES RETROUVÉS

Faire de Lille une grande capitale régionale et mettre en place, dans le même temps, des formes de gestion communale qui rapprochent sans cesse les citoyens de leur mairie, tel était le pari ambitieux que l'équipe municipale avait lancé en 1977.

Ce pari, nous sommes en train de le gagner ensemble.

D'abord parce que nul ne le conteste plus, notre ville s'embellit, elle se dote aujourd'hui des équipements qui lui manquaient encore et qui lui donneront demain les moyens de notre ambition commune.

Ensuite, parce que la décentralisation est devenue à Lille une réalité dans toutes ses dimensions politiques, administratives ou techniques.

Depuis 6 ans maintenant, dans chacun de nos quartiers, près de 150 conseillers élus par notre Conseil Municipal interrogent, travaillent, écoutent, proposent et, parce qu'ils connaissent leur quartier, parce qu'ils le vivent avec vous, parmi vous, leurs propositions répondent mieux aux besoins, aux demandes exprimés dans la ville.

Depuis la création, en mars 1975, de la première Mairie de Quartier aux Bois-Blancs, huit autres mairies ont été ouvertes qui offrent aux Lillois d'être accueillis et renseignés près de chez eux.

Mais nous n'avons pas voulu que ces mairies de quartier ne soient que des antennes administratives de l'Hôtel de Ville.

Pour qu'elles servent mieux encore les quartiers, nous les avons dotées d'équipes polyvalentes, capables d'intervenir rapidement pour les petits travaux dans les écoles et les bâtiments publics des quartiers.

Pour qu'elles assurent mieux encore la sécurité des Lillois, nous y avons affecté des équipes de la Police Municipale dont la tâche essentielle d'îlotage fait, qu'à Lille, la délinquance régresse régulièrement.

Devant ce constat de réussite, nous allons très prochainement poursuivre cette décentralisation dans le sens d'un service accru des habitants dans leur quartier même.

C'est ainsi que les Mairies de Quartier seront dans les semaines à venir, pourvues de la totalité des moyens du nettoyage manuel de la Ville.

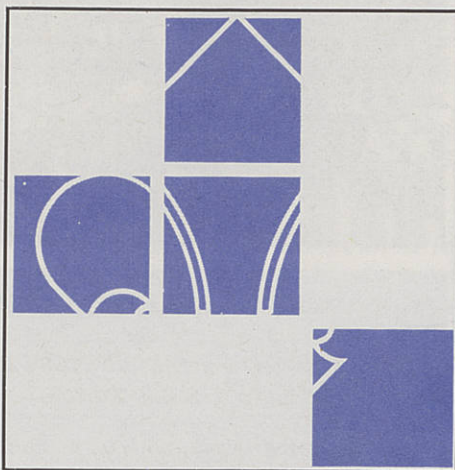
Si notre politique de décentralisation peut ainsi se poursuivre, c'est parce que les Lilloises et les Lillois ont montré, en s'y adressant, en la fréquentant, combien leur mairie de quartier est devenue le lieu d'accueil et d'écoute que nous voulions qu'elle soit.

Dans une ville qui grandit, est-il plus belle satisfaction que de réussir ensemble un tel pari qui donne à chacun le sentiment retrouvé du souvenir du village perdu.

Pierre Mauroy
Maire de Lille
Premier Ministre

« La commune n'est pas qu'une institution, elle est aussi un territoire : le territoire de la vie quotidienne. Il convient de l'organiser pour qu'il y fasse bon vivre, pour que l'on puisse retrouver dans la grande ville le souvenir du village. Voilà pourquoi Lille a été divisée en quartiers qui ont chacun leur mairie, leur conseil de quartier, leurs équipements ».

Pierre Mauroy



Lille s'est préoccupée, voilà bientôt huit ans, de rapprocher l'administration des administrés. Le projet est maintenant réalisé. Il suffit de constater les progrès réalisés dans ce domaine depuis la création, en mars 1975, de la première mairie de quartier aux Bois-Blancs.

En poursuivant son effort de réflexion, la municipalité lilloise a continué de progresser dans la voie d'une grande politique de quartier guidée par Pierre Mauroy. Le belfroi a ainsi vu naître neuf petits frères, neuf quartiers dans la ville.

Ces neuf « villages dans la ville » ne pouvaient se concevoir sans une participation effective de la part des habitants. Ce pari courageux a été pris par Pierre Mauroy et neuf conseils de quartier jouent maintenant le rôle de relais entre la popula-



tion et le conseil municipal. Parallèlement, fonctionnent dans certains quartiers, des comités de coordination entre les associations et la municipalité. Par ces instances, la population est réellement associée à la gestion des affaires municipales.

Une expérience audacieuse parce qu'elle donne véritablement le pouvoir aux citoyens. Une expérience novatrice parce que les conseillers de quartier ont la possibilité de traiter tous les sujets de leur choix et de s'exprimer avec la plus grande indépendance. Et, dernier jalon de ce grand projet, des équipes décentralisées – police, propreté et petits travaux d'entretien – ont maintenant rejoint les quartiers.

Tous les réflexes que doit impliquer la décentralisation ne sont pas encore entrés dans les faits mais la structure est aujourd'hui d'une grande efficacité.

Lille était déjà un précurseur en matière de décentralisation. Ses habitants sont aujourd'hui les pionniers d'une étape vers une nouvelle citoyenneté.

LILLE VILLAGES

LILLE VILLAGES

Huit années
de décentralisation
municipale :
UN SUCCÈS !

Pas de demi-mesure : la grande entreprise de décentralisation municipale proposée par Pierre Mauroy est une réussite. C'est un récent sondage qui nous l'apprend mais ce sont aussi les multiples réflexions des conseillers de quartier, relais des citoyens.

En 1971, Augustin Laurent propose aux Lillois cette grande aventure dans son « *contrat proposé aux Lillois* ». Cinq années plus tard, le **23 décembre 1976**, Pierre Mauroy reprend l'idée de son prédécesseur et présente devant le conseil municipal ce qui deviendra « un mouvement de décentralisation et de concertation d'une importance incontestable dans la vie de la cité ».

Dans une présentation volontairement exhaustive, le maire propose l'agrandissement de Lille et l'affirmation de la personnalité des quartiers, par la constitution de comités de quartier, la mise en place de commissions de concertation (les futurs conseils). Le maire propose ainsi un découpage en neuf quartiers, réalisé en fonction des frontières naturelles et humaines.

« *On parle beaucoup de démocratisation. C'est manifestement sur le plan communal qu'on peut la réaliser le plus aisément* » ajoute Pierre Mauroy en annonçant la création des commissions consultatives dans chaque quartier. « *L'idée nouvelle est d'amener nos concitoyens, sinon à partager la responsabilité, du moins à être mieux informés, à donner un avis.* »

Octobre 1977 : quatre mairies ont déjà été installées aux Bois-Blancs, Vieux-Lille, Lille-Sud et Fives-Lille. Les cinq autres verront le jour quelques mois plus tard. Le conseil municipal décide aussi à cette date la création d'un poste de police dans chaque quartier et la mise en place progressive des conseils de quartier.

CONSEIL DE QUARTIER DE VAUBAN-ESQUERMES

Installé en octobre 1980

Adjoint au Maire délégué : M. THIEFFRY
Secrétaire de la Mairie de quartier : M. VANDENBERGHE

MAIRIE DE QUARTIER : Place Catinat – Tél. : 54.88.21/56.92.71
P. 2072



CONSEILLERS DE QUARTIER

M. ALLARD Pascal.

Mme BAILLEUL Christiane.

M. BASSEZ Henri.

M. BOCHU Francis.

M. BOREL Etienne.

Mme DESBONNET Gabrielle.

Mme DUPUIS Maria.

M. GERMAIN Philippe.

M. HEMELRYK Johnny.

M. LE BERRE Jean-Pierre.

M. MASSELOT Cyrille.

M. MEURIN Henri.

Mme PARMENTIER Monique.

Mme STAHL Jacqueline.

M. VERDONCK François.

C'est en juin 1978 que sera précisé leurs rôle et compétences.

Leur fonctionnement fera l'objet d'une plus longue réflexion puisque les règles définitives seront arrêtées en mai 1979. Cette période montre la volonté du conseil municipal de mettre en place une structure sérieuse et réfléchie.

Le 30 octobre de la même année, les services de police municipaux entreprennent leur décentralisation dans les quartiers, à la grande satisfaction des habitants. Dans le même temps, les mairies de quartier augmentent toujours plus le cahier de leurs compétences puisqu'elles prennent en janvier 1981 le relais des bureaux d'aide sociale. En octobre de cette même année, ce sont les dossiers d'aide départementale pour les demandeurs d'emploi qui peuvent être constitués dans les mairies.

A ce jour, les conseils et mairies de quartier sont tous installés, et le petit dernier voit le jour en février 1981 par décision du conseil municipal. Il est installé en juin de la même année par Pierre Mauroy. Un jour de fête marque cette journée,

célébration de la « démocratie vivante » dans la ville.

UNE VILLE

AU VISAGE

HUMAIN

Surpris par la turbulence urbaine, l'habitant se sent parfois seul et anonyme dans la ville immense. Il est nécessaire de donner à la vie quotidienne une dimension plus humaine. C'est cette idée lancée dès 1971 par Augustin Laurent que Pierre Mauroy concrétise en présentant son programme devant le conseil municipal le 23 décembre 1976 : « *il faudrait que Lille, s'agrandissant, retrouve au niveau des quartiers les rapports qu'il y avait hier dans le village* ». La tradition centralisatrice de notre pays a trop longtemps considéré les citoyens comme des « passifs ».

Cette idée se concrétise par le découpage géographique de la ville en

neuf quartiers, par l'installation des mairies, des conseils de quartier et des équipes techniques. Chaque quartier a ainsi la taille d'une ville moyenne de 17 500 habitants.

En effectuant ces découpages, les élus ont tenu compte des frontières naturelles mais aussi des sensibilités humaines. Ainsi, St-Maurice-Pellevoisin reste séparé du centre par la ceinture périphérique ; Vauban se reconnaît à ses grandes maisons bourgeoises ; Wazemmes se trahit par ses intonations gouailleuses.

Et, pour que l'impression — qui n'en n'est plus une — de village soit parfaite, on crée des équipements propres : écoles de musique, bibliothèques, marchés, crèches, résidences de personnes âgées. La police se décentralise aussi par la création d'équipes d'ilotage. Tout cela pour vivre mieux à Lille. Et cette vie s'entretient autour de la mairie, centre de démarches administratives mais aussi lieu de rencontres.

M. Debeyre, adjoint au maire qui fut l'un des exécutants du programme de Pierre Mauroy sur la décentralisation rappelle le but fondamental de cette grande réforme lilloise : « rapprocher l'administré de l'administration avec les mairies de quartier et permettre à chaque secteur de la ville de donner son avis sur les projets municipaux mais aussi d'être les interprètes des souhaits des habitants ».

Les Lillois comptent maintenant avec la décentralisation. « C'est un processus irréversible » ajoute même M. Bertrand, conseiller municipal délégué à l'animation. C'est vrai. En quelques années, les habitants de la ville ont réellement le sentiment d'avoir retrouvé le souvenir du village perdu.

**LES MAIRIES
DE QUARTIER :
quand l'administré
« embrasse »
l'administration**

Que de chemin parcouru depuis l'inauguration de la première

mairie de quartier le 5 mars 1975. « Dès le début, on a enlevé le guichet, une barrière administrative » se rappelle Mme Demuylder, la première secrétaire de mairie de quartier, aux Bois-Blancs.

La mairie de quartier est proche du domicile. On connaît le secrétaire de mairie par son nom, son prénom parfois. On a « sa » secrétaire qui aide à débrouiller une affaire et à qui on peut se confier. « Voila l'administration humaine » ajoute M. Debeyre.

Un guichet, cela fait peur. Il fallait humaniser l'administration municipale. Lille a parfaitement réussi comme en témoigne cette anecdote vécue dans une mairie de quartier. Une personne âgée entre et se dirige vers le secrétaire de mairie : « ti, t'es un bon gars. C'est l'nouvel an, j'vas t'faire eune baise ». L'administré qui embrasse l'administration. Le succès de la politique de Pierre Mauroy se résume dans cette image.

« Le contact humain est primor-

dial » affirment unanimement les secrétaires de mairies des quartiers. Depuis leur création, les mairies ont beaucoup élargi leur éventail de services : élections, affaires militaires, administration générale, service social et familial, hygiène, voirie et état-civil. Des progrès se réaliseront d'ailleurs dans ce dernier domaine en informatisant les mairies avec des terminaux reliés à l'hôtel de ville.

S'il n'est pas possible de répondre immédiatement aux requêtes des habitants, l'esprit de dialogue et d'humanisation, omniprésent, permet de satisfaire à toutes requêtes spécifiques et éventuellement d'orienter les demandeurs vers d'autres administrations.

Par ailleurs, afin de prolonger les services envers la population, un grand nombre de missions, qui ne relèvent pas des compétences municipales, sont prises en charge par les mairies de quartier (bureau d'aide sociale, communauté urbaine de Lille) avec notamment l'établissement des dossiers et la délivrance

CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX-LILLE

Installé en janvier 1980

Conseiller municipal délégué : M. BURIE
Secrétaire de la Mairie de quartier : Mme DURUT

MAIRIE DE QUARTIER : 15, place Louise-de-Bettignies —
Tél. : 55.41.20/56.92.71 P. 2253



CONSEILLERS DE QUARTIER

M. DAGNIAUX Pierre.
M. DEVRIES Guy.
M. GABRIEL Bernard.
Mme GERARD Pounette.
M. KOVALEWSKI Didier.
M. MOITHY Jean-Paul.
M. OLIVER François.

Mme PETIT Godeleine.
Mme RENCHY Francine.
M. TERSIN Donald.
Mme VANBELLEGHEM Suzanne.
M. VANHEUVEGHE Marcel.

des cartes nationales d'identité, des passeports et autres certificats préfectoraux. Dernière attribution des mairies : la mission locale pour les 16-18 ans.

Mais la mairie de quartier dépasse largement sa mission de service public traditionnel. Le secrétaire de mairie y reçoit les doléances des habitants : on vient se plaindre de l'éclairage défaillant dans telle rue, du risque d'incendie occasionné par la fréquentation de clochards d'une maison abandonnée. Le secrétaire de mairie joue un rôle important de lien entre la municipalité et la population.

La mairie de quartier, parce qu'elle est le centre d'un secteur, une « maison commune », est le lieu de permanence d'associations, des assistantes sociales, l'endroit où s'organisent des expositions, des réunions diverses. Sans compter les petits services annexes comme le dépannage d'un habitant qui cherche à appeler une ambulance pour sa femme malade.

LES CONSEILS

DE QUARTIER :

information,

consultation et

proposition

« **C**e que nous voulons, c'est favoriser le sens des responsabilités collectives et associer la population à la gestion des affaires municipales » annonçait Pierre Mauroy en lançant l'idée d'une création de « conseils de quartier ».

Ils sont maintenant neuf depuis l'installation du petit dernier au faubourg de Béthune en juin 1981. Le conseil est composé de dix à quinze personnes qui, en fonction de leurs activités, peuvent jouer un rôle dans la vie du quartier. Ils sont élus pour deux ans et leurs noms sont fournis par les adjoints et conseillers municipaux.

L'hôtel de ville informe en priorité le conseil de quartier de toute ac-

DOCUMENTS MUNICIPAUX

ETAT CIVIL

- Fiches familiales.
- Fiches individuelles.
- Extraits d'actes de naissance.
- Extraits d'actes de décès.
- Extraits d'actes de mariage.
- Duplicata de livrets de famille.
- Imprimés en vue du mariage.

ELECTIONS

- Inscriptions sur les listes électorales.
- Modifications sur les listes électorales.
- Récépissés d'inscriptions sur les listes électorales.

AFFAIRES MILITAIRES

- Recensement service national.
- Report d'incorporation.
- Remise brevet A.C.V.G.
- Changement d'adresse.
- Pli d'huissier.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Copies certifiées conformes.
- Certificats d'hérédité
- Certificats de résidence.
- Certificat de changement de résidence.
- Certificats de vie.
- Certificats de vie-procuration.
- Certificats divers.
- Légalisations de signature.
- Livres à parapher.
- Dossier médaille d'honneur du travail.
- Dossier permis de chasser.
- Remise de permis de conduire.
- Remise de carnets de pension.

1) Caisse des dépôts et consignations.

2) Caisse des mines.

- Visa sur demande de retraite.
- Imprimés demande de retraite.
- Visa d'installation (instituteur).

SERVICE DE LA FAMILLE

- Demande d'agrément de nourrice.
- Déclaration de placement d'enfant en garde.
- Vaccinations.
- Carte théâtre gratuit aux personnes âgées.
- Dossier médaille de la famille française.
- Carte nationale de priorité mère de famille.
- Priorité aux femmes enceintes.
- Aide à la mère de famille.

CONSEIL DE QUARTIER DE WAZEMMES

Installé en novembre 1979

Conseillé municipal délégué : M. Jean WAVRANT

Secrétaire de la Mairie de quartier : M. Jean-Claude SABRE

MAIRIE DE QUARTIER : 88-90, rue Racine –
Tél. : 54.73.96/56.92.71 poste 2062



CONSEILLERS DE QUARTIER

M. AERTS César.
M. CALLIAU Jean-Claude.
M. DELANNOY Jean.
M. DELCLOQUE Jean-Pierre
M. DEWEVER Gaston.
Mlle DHELIN M.-Thérèse.
Mme GAVEL Betty.
M. GUILLY André.

M. LAMBERT Pierre.
M. LARDEUR Roger.
M. LEFEBVRE Michel.
M. PARMENTIER Edmond.
M. PELLETIER Charles.
M. VERDONCK Paul.
M. WASSON Léandre.

- Demande d'assistante sociale.
- Imprimés F.N.S.
- Feuille de renseignements travailleurs privés d'emploi.

HYGIENE

- Demande de dératisation.
- Délivrance de blé empoisonné pour les rats.
- Demande passage d'un inspecteur de salubrité.

VOIRIE

- Demande d'attribution de poubelle.
- Demande d'enlèvement d'objets encombrants.

**SERVICE JURIDIQUE
ET IMMOBILIER**

- Imprimés taxe d'habitation.
- Demande de transformation de local.

**DOCUMENTS
PREFECTORAUX**

- Cartes nationales d'identité :
 - a) fiches d'état civil ;
 - b) actes de naissance ;
 - c) P.V. de perte ;
 - d) autorisation parentale.
- Passeports :
 - a) P.V. de perte.
- Autorisation de sorties du territoire.

ENSEIGNEMENT

- Visa sur demande de bourse.

**COMMUNAUTE
URBAINE DE LILLE**

- Attribution des cartes de gratuité sur les transports urbains aux personnes âgées (+ 65 ans) aux demandeurs d'emploi.

**CAISSE DES ÉCOLES
DE LILLE**

- Délivrance des tickets de restaurant d'enfants et Centre de Loisirs.

CONSEIL GÉNÉRAL

- Instruction des dossiers d'aide départementale accordés aux demandeurs d'emploi non secourus par ailleurs.

**CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-MAURICE
PELLEVOISIN**

Installé en décembre 1980

Conseil municipal délégué : *M. BODARD*
Secrétaire de la Mairie de quartier : *Mme DELERUE*

MAIRIE DE QUARTIER : 74, rue Saint-Gabriel –
Tél. : 06.40.40/56.92.71 P. 2074



CONSEILLERS DE QUARTIER

M. BERET Claude.
Mlle BLOCH Colette.
Mme COOREN Paule.
Mlle DESWARTE Solange.
M. DRAPIER Maurice.
Mme DUPONT Annie.
M. FREMEAUX Jean-Louis.

M. MOLET Pierre.
M. NAVEAUX Jacques.
M. PARMENTIER Jean.
Mme ROHART Denise.
M. VANDEVELDE Henri.
Mme VERWAERDE Evelyne.

CONSEIL DE QUARTIER DE LILLE-SUD

Installé en septembre 1978

Adjoint au Maire délégué : *M. DASSONVILLE*
Secrétaire de la Mairie de quartier : *Mme SPYSSCHAERT*

MAIRIE DE QUARTIER : Rue Lazare-Garreau –
Tél. : 95.19.40/56.92.71 P. 2005



CONSEILLERS DE QUARTIER

M. BIDAULT Bernard.
Mme CAPON Ariane.
M. CHATELET Louis.
M. DAUDI Amar.
M. DASSONVILLE Ferdinand.
M. DEMEURISSE Gérard.
M. DESPATURES André.

M. HALLOT Pierre.
M. LECOCQ André.
M. MAES Jean-Claude.
M. ROUSSEAU Christian.
M. TELLIER Serge.
Mme THERY.

tion dans son secteur, à charge pour le conseil de répercuter cette information municipale auprès des habitants. Mais, la mairie demande également l'avis du conseil sur certains projets le concernant. Troisième rôle, non des moindres, le conseil peut soumettre des propositions concrètes aux élus lillois.

Instance unique en France, le conseil se réunit à huis-clos tous les deux mois environ. Le conseiller municipal ou l'adjoint qui préside à ses travaux a été nommé par le maire de Lille.

Les conseillers ont aussi la possibilité d'adresser au maire des « questions écrites » sur des problèmes concernant leur quartier. Et le maire leur répond par oral ou par écrit lors de la séance suivante du conseil municipal.

Avez-vous une idée ? L'aménagement d'un carrefour ou d'un local pour votre association ? **Adressez-vous donc au conseiller municipal délégué de votre quartier.** C'est cet élu, et lui seul, qui se chargera de répercuter vos suggestions, voire vos critiques lors de la prochaine réunion du conseil de quartier.

Les premiers résultats de cette entreprise de concertation paraissent encourageants. « *Leur installation doit être lente et prudente* » ajoute M. Debeyre, adjoint au maire, « *car ils vont à l'encontre de la psychologie centralisatrice des Français.* » Il faut donc changer les états d'esprit et l'on s'est fixé dix années pour que la structure trouve son plein épanouissement dans les quartiers.

Les efforts désintéressés des conseillers aidant, les progrès sont immenses. Au début, les réunions étaient parfois houleuses car on connaissait mal les fonctions du conseil et, surtout, on n'était pas habitué à la concertation. Un règlement est venu préciser le sens de la mission des conseils, ce qui permet des actions plus concrètes et rapides.

Elus et conseillers de quartier ont plutôt bien accepté la démarche. Les premiers n'attendent pas qu'un projet soit rédigé pour le proposer au quartier et les seconds s'attachent de plus en plus à réfléchir au « concret » concernant le quotidien des habitants : l'éclairage, les sens uniques, les bennes... L'expérience

Conseiller municipal délégué : *Mme VANTORRE-DEBAENE*
Secrétaire de la Mairie de quartier : *M. HOZIAUX*

MAIRIE DE QUARTIER : 215, rue d'Arras –
Tél. : 52.69.39/56.92.71 Poste 2019



CONSEILLERS DE QUARTIER

M. BOSTYN Paul.
M. DEBACKER Albert.
M. FRANCK Jean-Pierre.
M. FRENOIS Eugène.
M. GOURDIN Daniel.
M. GUILLUY Raphaël.
M. HOFMAN Marcel.

M. JONVEL Michel.
M. MAILLARD Philippe.
M. MASCLEF Michel.
M. PAUWELS Alexandre.
M. SIEKIERKOWSKI Stéphane.
Mme VELDEMAN Jacqueline.
M. VYNCKE Edouard.

poursuit sa route. Avec l'aide de leur conseil de quartier, les habitants de la capitale des Flandres savent dorénavant qu'ils ont quelques moyens pour défendre leur environnement, auprès d'un beffroi qui ne demande qu'à voir ses neuf petits frères croître et embellir.

SERVICES

de police

propreté et

petits travaux

dans les quartiers

La décentralisation à Lille va loin, très loin. Après les mairies, les comités et les conseils de quartier, ce sont les services techniques qui éclatent dans les quartiers.

Police, balayeurs de rues et surveillants de travaux sont donc basés dans les quartiers où ils peuvent désormais répondre au mieux aux besoins des habitants et des responsables d'équipements.

LA POLICE

Les sondages sont formels : la préoccupation première des habitants pour leur quartier est la sécurité. Il importait donc qu'une présence efficace soit mise en place dans les quartiers. Celle-ci est maintenant effective avec « l'ilotage ».

Son rôle essentiel est d'être plus préventif que répressif, à l'image des « bobbies » anglais. Les gardiens sont là pour assurer la sécurité du quartier. L'agent de police connaît les habitants et vice-versa. Il rappelle un peu le garde champêtre d'antan. Ils peuvent ainsi mieux appliquer les règlements de police (éventaires, ordures ménagères, stationnement, propreté, affichage...).

Le premier poste fut installé en 1977 à Lille Sud et sa réussite amena l'extension à un poste par quartier (avec le centre-ville et Hellemmes).

En 1981, le rôle des policiers municipaux a été étendu à la surveillance des bâtiments municipaux, par la mise en place d'un service exceptionnel – et efficace – : cinq chiens, quarante radars avec huit véhicules, vingt-cinq réseaux radio. Cent vingt fonctionnaires, dont quinze agents féminins et quatre-

vingt gardiens forment ainsi la police municipale de Lille, la première en France.

LA PROPRETÉ

Pensez qu'il y a dans chaque quartier cinquante kilomètres de fils d'eau à entretenir chaque jour. Ah la propreté ! La solution miracle n'a pas encore été trouvée pour éliminer les papiers gras de nos caniveaux.

Chaque mairie a été dotée d'un surveillant de propreté et d'une équipe d'ouvriers d'entretien de la voie publique, placés sous l'autorité du secrétaire de mairie. Un ordre direct — donc plus rapide — permet de répondre facilement à l'urgence des interventions.

Ce sont pour l'instant vingt-quatre employés qui arpentent chaque jour les trottoirs des quartiers (plus quinze dans le centre et vingt au service central). On envisage, d'autre part, de répartir dans les quartiers les huit balayeuses mécaniques

qui travaillent dans le centre avant sept heures.

LES PETITS TRAVAUX

Quel casse-tête pour un directeur d'école qui, pour faire réparer une vitre, devait réclamer la signature de huit fonctionnaires et attendre une dizaine de jours pour obtenir satisfaction.

Des surveillants de travaux sont affectés dans chaque quartier et travaillent conjointement avec les secrétaires de mairies. Ils organisent le travail de sept équipes techniques spécialisées qui se déplacent de quartier en quartier, à la demande du chef de travaux.

Les employés composant les équipes, de plus en plus polyvalents, assurent l'exécution très rapide des petits travaux grâce à un véhicule transformé en atelier. Notre directeur d'école pourra désormais avoir une vitre neuve très rapidement !

CONSEIL DE QUARTIER DE FIVES

Installé en janvier 1980

Conseiller municipal délégué : **M. BOUTILLEUX**
Secrétaire de la Mairie de quartier : **M. DE BLAERE**
MAIRIE DE QUARTIER : 48, rue Pierre Legrand
Tél. : 56.51.01/56.92.71 P. 2077



CONSEILLERS DE QUARTIER

M. BAUDE André.
M. BOUILLET André.
Mme CLAEYSEN Sonia.
Mme COLOT Edmonde.
M. DECOTTIGNIES Julien.
M. DUHOO Marcel.
M. KEIGNAERT Nicodème.

M. LESAFFRE Lucien.
M. LOUBEL Marcel.
M. PAUVROS Rémy.
Mlle PIREZ Marilyne.
M. SANDT Joël.
Mme TCHEPIKOFF M.-Thérèse.

L'animation, un exemple de décentralisation : « OUVRONS NOS OREILLES »

« **Q**uand on fait quelque chose, on devient citoyen » pense Pierre Bertrand, conseiller municipal délégué à l'animation. Dans le domaine de l'animation lilloise comme dans beaucoup d'autres, décentralisation, respect des quartiers » sont deux concepts respectés à la lettre.

Il y a d'abord les fêtes foraines par quartier ou encore les fêtes propres, dont certaines existent avec éclat comme celle de Fives. Le carnaval est aussi un moyen d'expression des quartiers. Chaque année, on s'affaire ici et là à constituer un char. Des écoles de carnaval ont même été créées à plusieurs points de la ville.

La grande « affaire » de l'animation décentralisée a été cette année l'opération « l'Été à Lille pour ceux qui restent ». Lille a été l'une des seules villes à monter un programme d'ensemble, à partir des quartiers, en faisant travailler les gens du « terrain ».

Ainsi, et ce n'est qu'un exemple, un centre d'animation jeunesse et un centre de loisirs ont été créés boulevard de Strasbourg avec les habitants du quartier. Cette réussite a engendré d'autres créations : « *il y a eu une reprise de confiance par la population* » souligne Pierre Bertrand. En effet, une association de locataires a été fondée pour prendre en charge le centre de loisirs. On pense aussi à la mise sur pied d'une équipe de football.

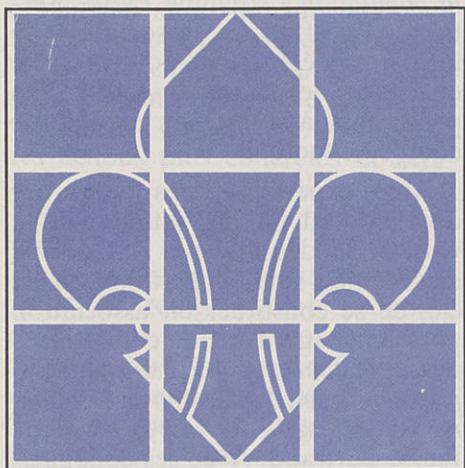
Autre expérience dans le quartier de Lille sud où des jeunes sur la voie de la délinquance ont décidé eux-mêmes, après l'opération de cet été, de se constituer en association pour aménager l'ancien club de jeunes. « *Il faut que les habitants apprennent à se connaître, à se fréquenter, à ne pas être sourds* » ajoute Pierre Bertrand. Avec ses collègues,

il a parcouru — et continue à le faire — les quartiers de la ville, pour découvrir les habitants, leurs besoins, leur identité.

Il existe une animation qui concerne l'ensemble de la ville avec des temps forts collectifs : les fêtes de Lille, le pré-festival, les illuminations... Mais, à chaque fois, ces animations sont répercutées dans les quartiers par l'intermédiaire des comités de coordination. Et chacune des animations doit déclencher des initiatives.

Les comités représentent un point de chute pour les associations d'un même quartier qui peuvent y trouver le lien de coordination de leurs activités, misant plus sur leur complémentarité que sur leur concurrence. Leur participation essentielle dans l'animation municipale en fait des interlocuteurs privilégiés. De fait, le tissu associatif s'intensifie.

Les animateurs du G.E.D.A.L. (groupe d'étude et de développement de l'animation lilloise), organisme non-municipal délégué aussi ses animateurs dans les quartiers et vient en aide aux comités de quartier pour mener leur action. « *C'est une sorte d'engrais sur le terrain de l'animation : la décentralisation est efficace. Sans elle, nous n'aurions pas pu avoir la satisfaction de cet été* » conclut Pierre Bertrand.



CONSEIL DE QUARTIER DU FAUBOURG DE BÉTHUNE

Installé en juin 1981

Conseiller municipal délégué : *M. BERTRAND*
Secrétaire de la Mairie de quartier : *M. HENNION*

MAIRIE DE QUARTIER : 5/7 rue Renoir —
Tél. : 07.86.86



CONSEILLERS DE QUARTIER

M. BROUTIN Jean-Marie.
M. DEPIERRE Francis.
M. DUCANCHEZ Léon.
M. HOUTTE Jean-Marie.
Mme JARRET Violette.
Mlle LAFAY Solange.
M. REGNIER Pierre.

Mme ROGEZ Maria.
M. SIMOENS Roger.
M. TRIBOUT Marcel.
Mme VANDOOOLAEGHE Simone.
M. VAN SEUNINGEN Alain.
M. VANTHOUROUT Georges.
M. VLAMYNCK Patrick.

CONSEIL DE QUARTIER DES BOIS-BLANCS

Installé en octobre 1978

Conseiller municipal délégué : *M. CHOQUEL*
Secrétaire de la Mairie de quartier : *M. SION*

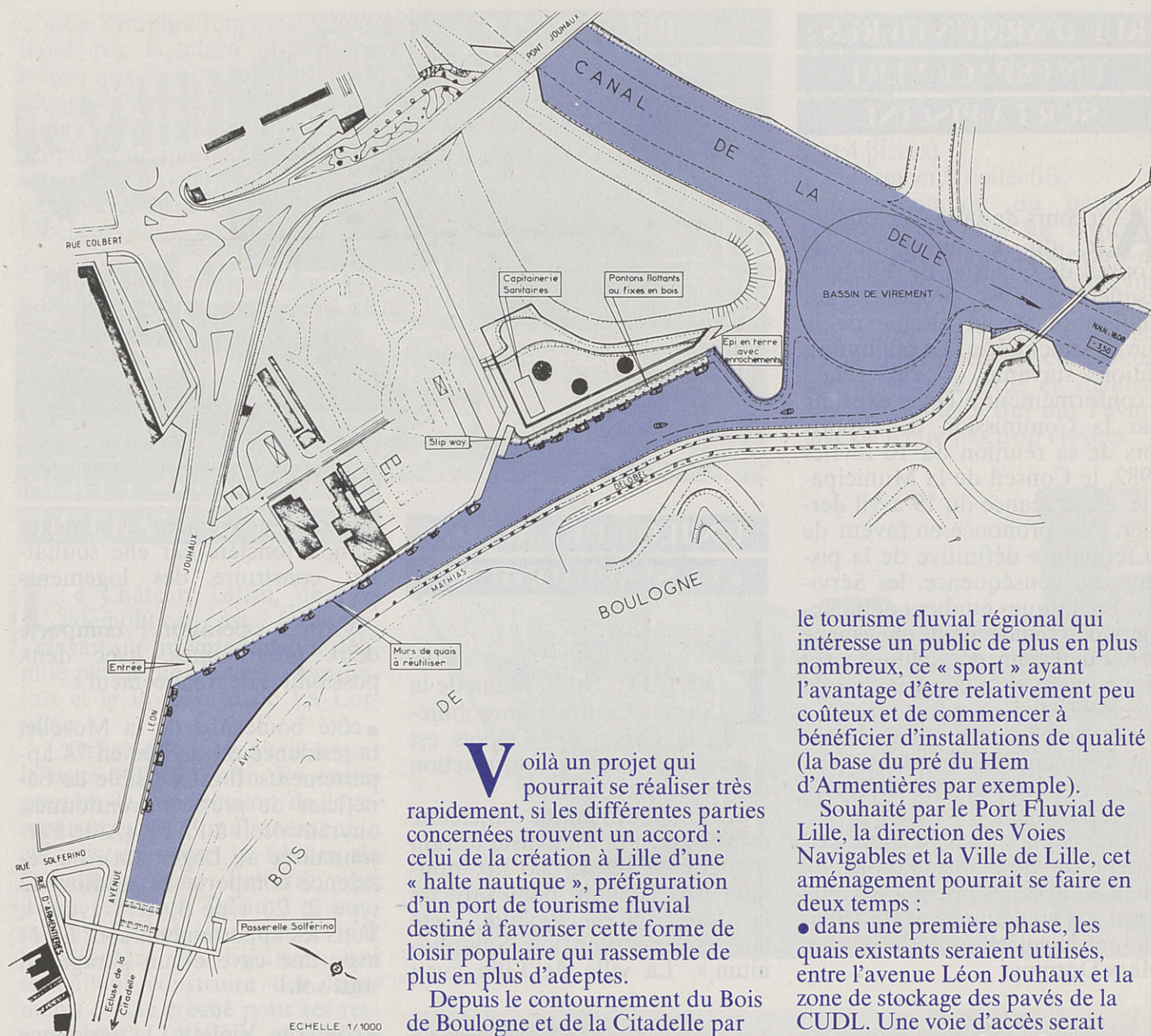
MAIRIE DE QUARTIER : rue Mermoz
Tél. : 92.32.67/92.10.14/56.92.71 p. 2099



CONSEILLERS DE QUARTIER

Mme BERNARD Pierre.
M. BOULEN Gabrielle.
M. CHEYNIOL Louis.
Mme DELFOSSE Alzira.
M. DEVAUX Pierre.

M. GEORGES Paul.
M. LELEU René.
M. ROUSSEAUX René.
M. RYCKEWAERT Michel.



Voilà un projet qui pourrait se réaliser très rapidement, si les différentes parties concernées trouvent un accord : celui de la création à Lille d'une « halte nautique », préfiguration d'un port de tourisme fluvial destiné à favoriser cette forme de loisir populaire qui rassemble de plus en plus d'adeptes.

Depuis le contournement du Bois de Boulogne et de la Citadelle par la Deule portée au grand gabarit, l'ancien tracé du canal qui longe l'avenue Jouhaux puis l'Esplanade n'est plus utilisé par les péniches, si bien qu'il est rendu disponible à des activités de loisirs. D'autant plus que l'eau y est devenue très acceptable, à défaut d'être parfaitement pure.

L'idée est donc venue d'aménager la partie qui se situe entre l'extrémité de la rue Solférino et le bassin de virement des péniches (au croisement de la Deule) pour créer une halte fluviale destinée à fixer à Lille des touristes venus de Hollande et de Belgique d'une part, du Sud de la France d'autre part, mais aussi à favoriser

le tourisme fluvial régional qui intéresse un public de plus en plus nombreux, ce « sport » ayant l'avantage d'être relativement peu coûteux et de commencer à bénéficier d'installations de qualité (la base du pré du Hem d'Armentières par exemple).

Souhaité par le Port Fluvial de Lille, la direction des Voies Navigables et la Ville de Lille, cet aménagement pourrait se faire en deux temps :

- dans une première phase, les quais existants seraient utilisés, entre l'avenue Léon Jouhaux et la zone de stockage des pavés de la CUDL. Une voie d'accès serait aménagée avenue Léon Jouhaux.
- dans une deuxième phase, un ponton en bois serait aménagé dans le prolongement des quais actuels, avec construction d'une « capitainerie ». La zone d'extension, constituée actuellement par un terrain vague, serait alors paysagée.

On voit ainsi que ce projet s'inscrit parfaitement dans l'ensemble de loisirs organisé autour de la Citadelle, et complète ce qui existe déjà : le Bois de Boulogne avec ses promenades et son parcours sportif, l'Esplanade, le Zoo, le Jardin Vauban et le complexe de la Piscine Marx Dormoy tout proche.

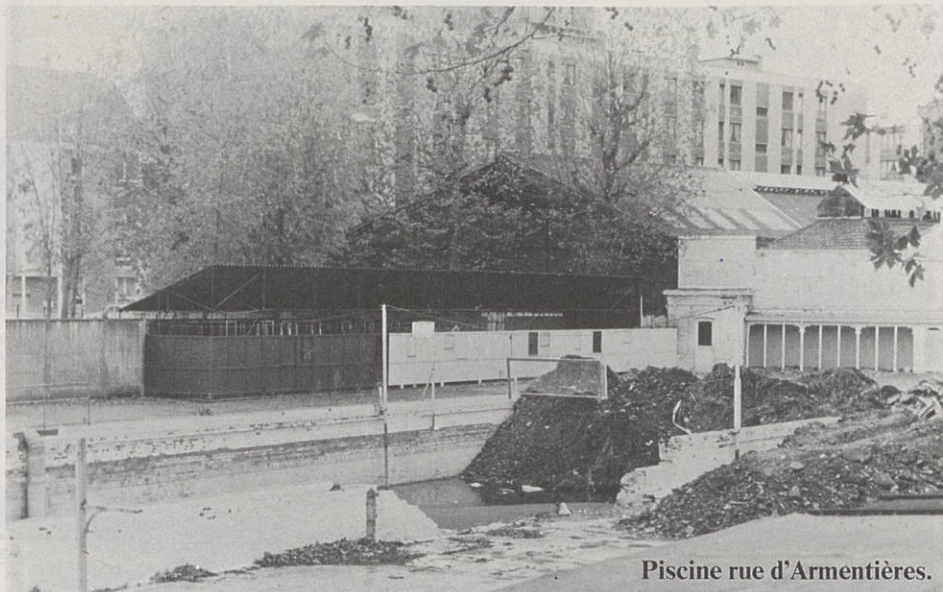
**Lille,
ville étape
pour
le tourisme
fluvial**

RUE D'ARMENTIÈRES : UN ESPACE VERT SUR LA PISCINE

Au cours de sa séance plénière du 6 novembre, le Conseil de Quartier de Vauban-Esquermes s'est prononcé sur l'utilisation de la piscine de la rue d'Armentières. La communication suivante a été faite : « conformément à l'avis exprimé par la Commission des Sports lors de sa réunion du 10 février 1982, le Conseil de la Municipalité, en sa séance du 19 avril dernier, s'est prononcé en faveur de la fermeture définitive de la piscine. En conséquence, les Services Techniques étudient actuellement l'aménagement en espace vert du terrain d'assiette de cet équipement et la construction de logements sur son pourtour. »

Les travaux de comblement ont commencé, et les plantations et semis pourront être effectués très rapidement.

Rappelons que les Lillois disposent de trois installations de plein air avec les piscines « Tournesol » d'Hellemmes et de Lille-Sud, et le solarium de la piscine Marx Dormoy.



Piscine rue d'Armentières.

UN ILOT DE CALME : « LE SYMPHONIUM »

La S.C.I.C. Nord, filiale de la Société Centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts est spécialisée dans la construction de logements sociaux.

A l'emplacement de l'ancienne usine Speichim : un vaste terrain triangulaire de 13 000 m², donnant rue Testelin, boulevard de la Moselle et rue Violette, a été lancée l'opération « le Symphonium ». La ville de Lille avait

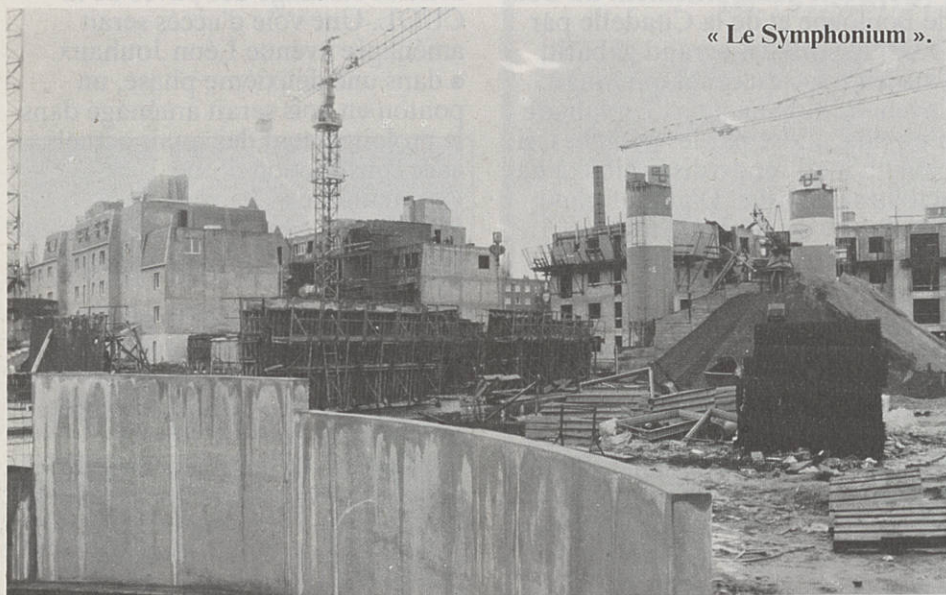
participé activement à la négociation foncière car elle souhaitait construire des logements PAP.

Cette opération comporte deux programmes, avec deux possibilités de financement :

- côté boulevard de la Moselle, la résidence est divisée en 74 appartements. Il est possible de bénéficier de prêts conventionnés, ouvrant droit à l'APL (Aide Personnalisée au Logement). La résidence comporte 18 studios, 22 type 2, 26 type 3, et 8 type 4. Tous les appartements sont livrés avec une cave et un garage en sous-sol.

- côté rue Violette, la résidence est constituée de 60 appartements. Il est possible de bénéficier d'un prêt PAP, ouvrant droit à l'APL (Aide Personnalisée au Logement). La ventilation des appartements est la suivante : 13 studios, 18 type 2, 12 type 3, 16 type 4 et 1 type 5. En ce qui concerne les annexes privatives, ce sont 25 appartements qui comprennent cave en sous-sol et emplacement de parking.

Dans les deux cas, la livraison des logements s'étalera de janvier à juillet 83, comme il l'a été prévu. L'architecte de cette réalisation est Alain DEMAREZ.



« Le Symphonium ».

« Le Symphonium » est caractérisé par la place importante laissée aux espaces verts et plantations diverses. Cet îlot de calme et de confort est situé à quelques centaines de mètres des axes autoroutiers, proche de la cité hospitalière et de liaison facile avec le centre ville.

Pour tout renseignement, un bureau de vente est prévu sur place, au « Symphonium ».

LA RÉSIDENCE

CATINAT :

**SUR L'EMPLACEMENT
DU CHATEAU TAFFIN**

Le Château Taffin, dont la démolition est terminée, s'élevait sur un vaste terrain délimité par la rue Charles Demuysart et le Boulevard de La Lorraine.

L'Office d'H.L.M. avait acquis le terrain Taffin, afin d'y entreprendre la construction de logements sociaux. Simultanément, a été mis en vente le terrain de l'ancienne usine Pelforth, qui jouxte le terrain Taffin. Les tractations d'achat sont menées par le Ministère des Finances, qui souhaitent construire des logements et une crèche pour ses ressortissants. L'Office d'H.L.M. envisage alors un programme d'ensemble :

- sur la partie Taffin, 93 logements sont prévus ;
- sur la partie Pelforth, 65 logements et une crèche, ouverte également sur l'extérieur.

Ces réalisations portent le nom de Résidence Catinat. Les programmes de logements devraient être financés au premier semestre 1983. Ces logements (studio au 5 pièces) sont de type maisons de ville. N'oublions pas d'applaudir la création d'un mur anti-bruit, donnant Boulevard de La Lorraine.

**LILLE ACIER :
LES MAISONS
DE VILLE**

Sur un terrain délimité par la rue de la Bassée et le Boulevard de la Moselle, s'élève la réalisation « Lille Acier » : ce sont 86 logements (du studio au 5 pièces), type maisons de ville. Les futurs résidents pourront emménager à la fin du premier semestre 1983.

La ventilation de ces 86 loge-

ments s'effectue de la façon suivante :

- 19 logements individuels (4 et 5 pièces)
- 42 logements semi-collectifs (2, 3 et 4 pièces)
- 25 logements collectifs.

L'implantation du bâtiment collectif s'est faite au nord du terrain, qui donne Boulevard de la Moselle : il est à côté du gymnase voisin, afin de constituer un mur anti-bruit. Quant aux logements individuels et semi-collectifs, ils sont répartis en diverses « petites unités » qui ont l'avantage de n'être pas trop élevées.



Lille Acier :
Les maisons de ville.



Résidence Catinat :
Démolition du château Taffin.

LILLE VILLAGES

UNE NOUVELLE SALLE DE SPORT DANS LE FAUBOURG DE BÉTHUNE

Boulevard de la Moselle, la salle de sport fonctionne depuis novembre 1982. Cette salle de 40 m sur 20 m, agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, est utilisable pour tous les sports de balle : hand-ball, volley-ball, tennis, et permet les évolutions de gymnastique grâce à un plateau spécial et à un sol recouvert de parquet.

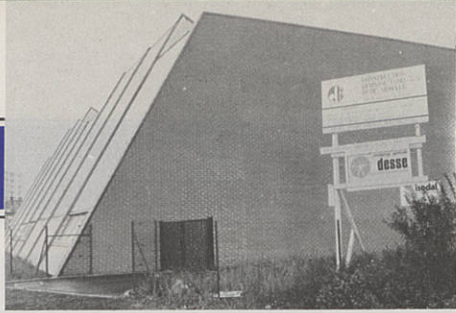
Construite à proximité d'un C.E.S. et d'un groupe scolaire primaire, cette salle répondra en priorité à leurs besoins.

Les associations, les clubs rattachés à l'O.M.S. pourront par la suite s'entraîner et disputer des compétitions. Une tribune de 200 personnes a été prévue pour le public.

NOUVEAU DÉCOR POUR LA PLACE DU MARÉCHAL LECLERC

La ville de Lille a bénéficié, au début du siècle, de plantations de platanes qui donnent aujourd'hui du caractère aux boulevards les plus prestigieux : Boulevard de la Liberté, Boulevard Vauban, Boulevard Jean-Baptiste Lebas, Boulevard Louis XIV, Victor Hugo, etc...

C'est le cas également de la Place du Maréchal Leclerc qui a reçu une centaine de ces arbres maintenant presque centenaires, disposés essentiellement sur un double mail parallèle. Actuellement, le pied de ces arbres est agrémenté de quelques massifs plantés il y a une trentaine d'années, et les sols sont recouverts



Salle de Sports
Faubourg de Béthune.

de schistes miniers qui présentent l'inconvénient de devenir parfois boueux en hiver.

Ces différents éléments ont incité la municipalité, en concertation parfaite avec les Conseillers de Quartier, à étudier un projet de réaménagement de la place, projet sur lequel un avis définitif doit être donné incessamment.

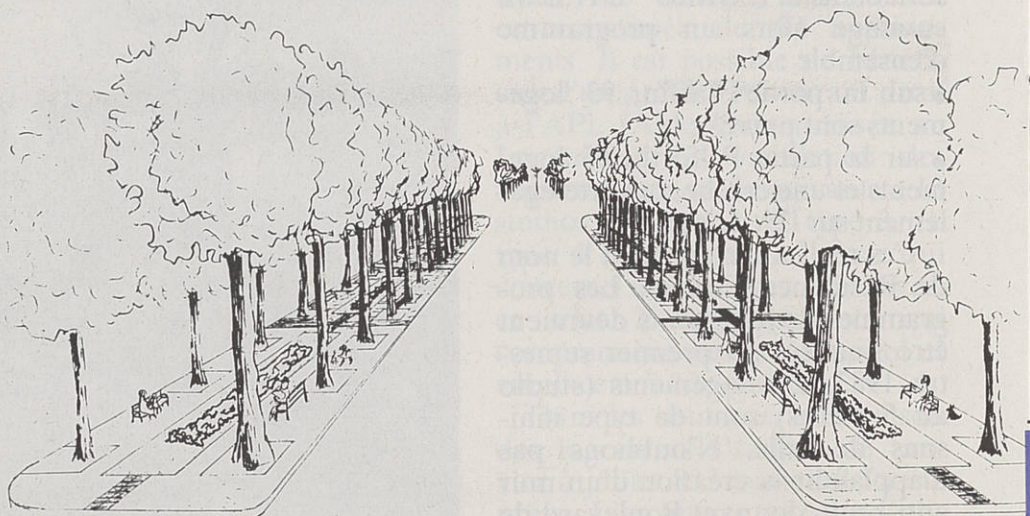
Il s'agit d'utiliser l'espace existant en créant un double mail de 140 mètres de longueur sur 13 mètres de largeur revêtu d'un dallage décoratif aux motifs très simples. Au milieu, des terre-pleins de surfaces engazon-

nées pourraient recevoir des plantes fleuries : rosiers, plantes bulbeuses, etc...

Le décor ainsi obtenu présenterait l'avantage de préserver la possibilité de disposer des œuvres d'art (sculptures en particulier).

Les travaux pourraient commencer au début de l'année 1983 pour être achevés au printemps.

Ce projet complète l'effort considérable réalisé par la Municipalité pour réaménager les places de la ville qui, pratiquement toutes, auront bénéficié d'une modernisation.



Future perspective de la place du Mal-Leclerc.

800 FOYERS

LUMINEUX

RÉNOVÉS DEPUIS 1978

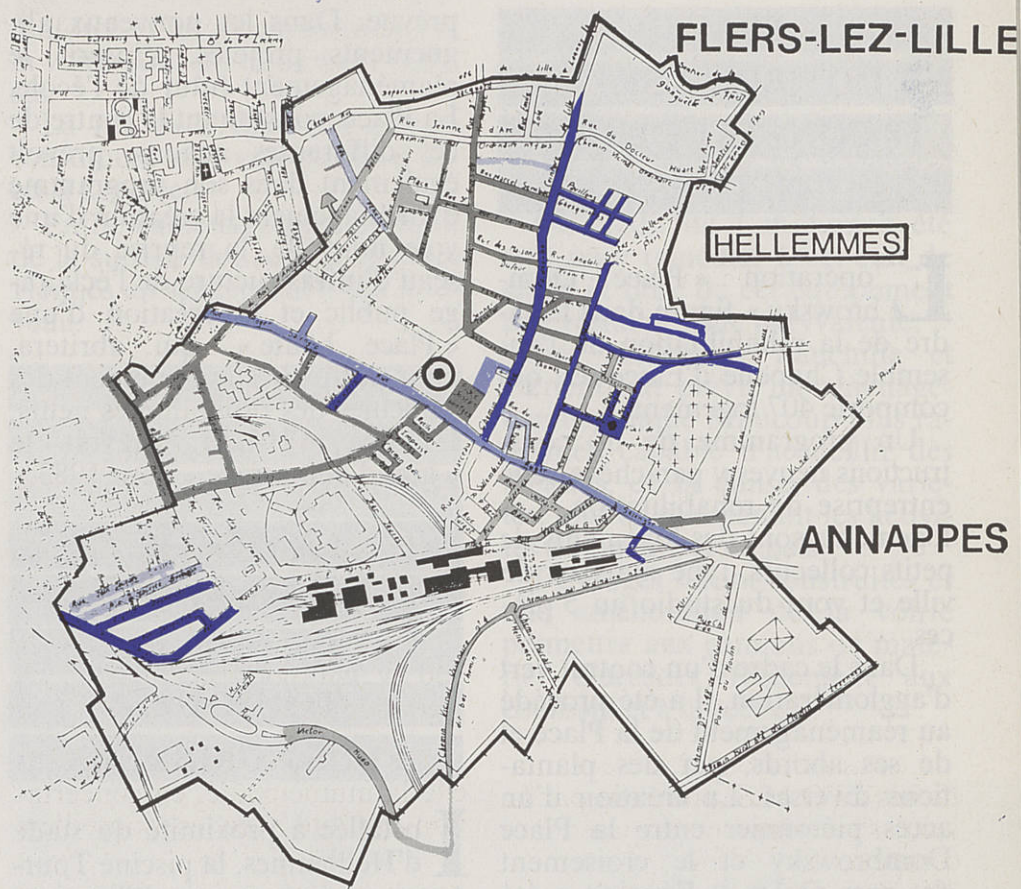
La ville d'Hellemmes a toujours été soucieuse d'améliorer ses installations d'éclairage public. Lors de l'association Lille-Hellemmes décidée en avril 1977, la ville de Lille a très vite ressenti ce souhait. De par cette association, la ville d'Hellemmes a eu des possibilités financières plus importantes. Cela lui a permis d'accélérer la modernisation déjà entreprise de ses installations.

Cette modernisation est parfaitement réussie, à en juger par l'éclairage d'artères, comme les rues Fénélon, Chanzy, Lescor-net, la place Hentgès, etc.

Pour l'année 1982, ce sont au total 313 foyers lumineux qui auront été installés. Depuis 1978, les travaux neufs d'électrification ont concerné environ 800 foyers.

La rénovation de l'éclairage public d'Hellemmes et son succès sont la concrétisation de l'aide mutuelle apportée par l'association Lille-Hellemmes.

Ce sont 14 600 points de lumière qui rendent Lille-Hellemmes plus gaie et plus sûre.



1978



1979



1980



1981



1982



PLACE

DOMBROWSKY :

68 CONSTRUCTIONS

NEUVES

L'opération « Place Dombrowsky » figure dans le cadre de la réhabilitation de l'ensemble Chapelle d'Elocques, qui comporte 407 logements.

Un programme de 68 constructions neuves y parachève cette entreprise de réhabilitation. Ces logements sont des logements de petits collectifs, type maisons de ville et vont du studio au 5 pièces.

Dans le cadre d'un contrat vert d'agglomération, il a été procédé au réaménagement de la Place et de ses abords, par des plantations diverses. La création d'un accès piétonnier entre la Place Dombrowsky et le croisement des rues Dolet et Fénelon a été

prévue. Dans les nouveaux alignements projetés, s'inscrit le réaménagement futur de l'école. La Place, constituant le centre de ces différentes actions, prévoit également dans son programme d'aménagement la création d'une voie nouvelle, la reprise du réseau d'infrastructure de l'éclairage public et la création d'une « Place haute », qui abritera, pour partie, le stationnement des véhicules des programmes neufs. L'Office d'H.L.M. prévoit le « grand démarrage » pour 1983.

LA PISCINE

TOURNESOL :

UN PUBLIC

TOUJOURS

PLUS NOMBREUX

Installée à proximité du stade d'Hellemmes, la piscine Tournesol ouverte en juin 1981 vient

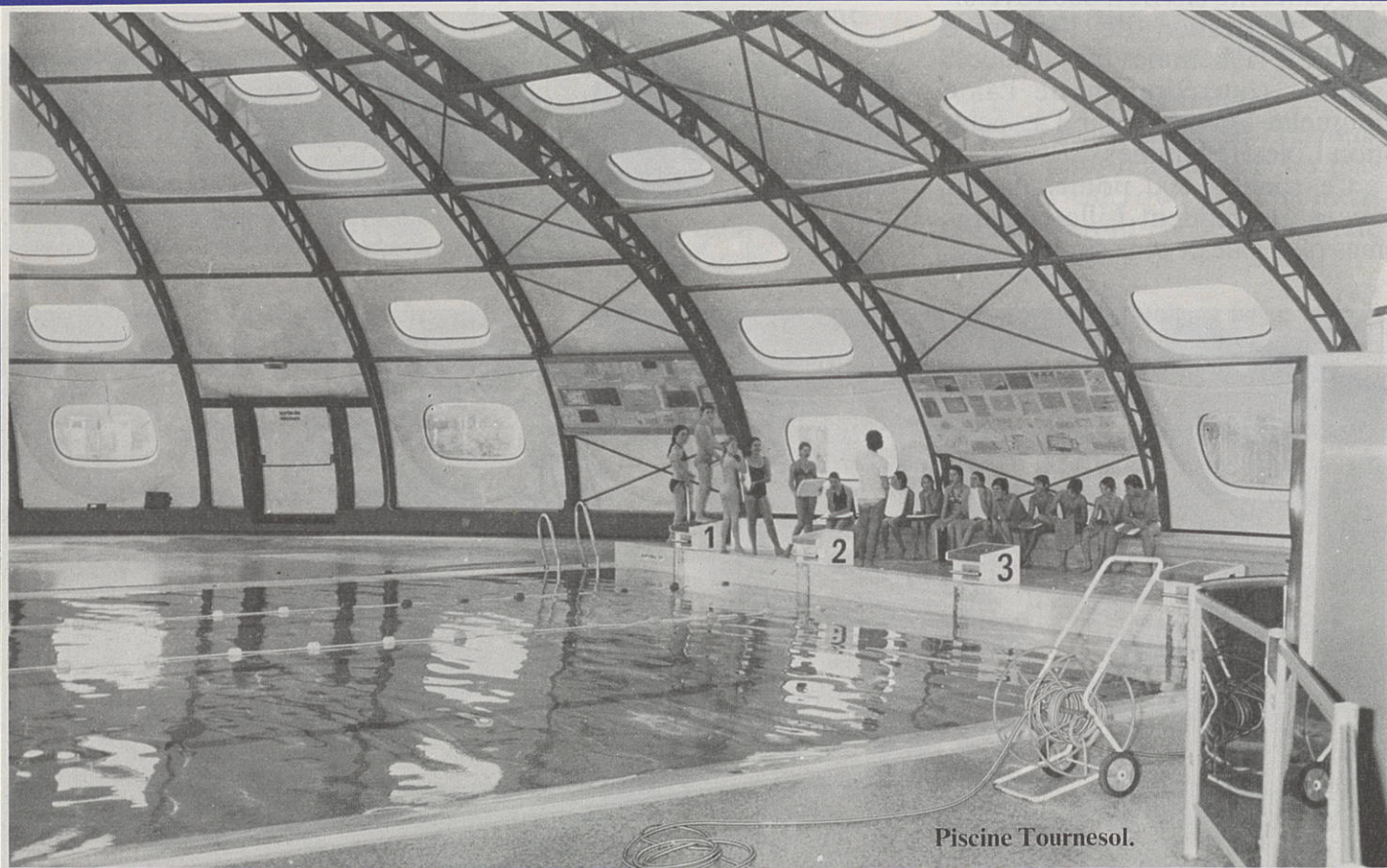
compléter un ensemble d'équipements sportifs déjà existant : terrain de football, courts de tennis...

Cette piscine s'inscrit dans le cadre d'un concours national, lancé il y a quelques années sous le nom de « concours des 1 000 piscines ».

Ce vaste programme avait pour but de favoriser et développer l'apprentissage de la natation chez le plus grand nombre. Depuis 1980, une piscine de ce type est en service rue François Coppée à Lille-Sud.

De forme futuriste : une hémisphère aplatie avec des hublots de plastique de 250 m², elle a été construite avec des matériaux modernes. Actuellement, des études sont en cours pour l'aménagement de panneaux solaires afin de réaliser d'appréciables économies d'énergie.

Dès son ouverture, la piscine a remporté un vif succès : par



Piscine Tournesol.

exemple en mai 82, 8 000 entrées étaient enregistrées.

Accessible à tous les publics, ce sont avant tout les scolaires et les membres des clubs qui l'utilisent, sous la surveillance d'un chef de bassin et de trois moniteurs agréés.

LA PLACE

HENTJES

APRÈS LE MÉTRO

Le chantier du métro a occasionné dans Lille et Hellemmes de nombreuses difficultés pour les riverains. Mais, à toute chose malheur est bon : il aura permis de donner un autre caractère aux places, de les améliorer et de créer une nouvelle ambiance. C'est le cas à Hellemmes de la Place Hentjès qui va ainsi retrouver une nouvelle jeunesse.

La placette située autour des rampes d'accès du métro est terminée. L'éclairage public va être

renforcé et les assainissements et la voirie sont pratiquement réalisés.

La rue de l'Abbé Six élargie constituera une voie facile d'accès à la place.

Enfin, l'aménagement définitif de la surface donnera à la place Hentjès un aspect tout à fait nouveau.

SALLE

LÉO-LAGRANGE :

UNE VÉRITABLE

SALLE

DE SPECTACLES

La Salle Léo-Lagrange va bénéficier d'un aménagement

intérieur très important : il était dommage qu'elle ne puisse être utilisée au maximum et qu'en particulier elle ne puisse recevoir un certain nombre de spectacles importants.

Un crédit de 1 million a été voté pour remédier à cet état de chose et faire de cet équipement une véritable salle polyvalente.

Les architectes Fauchille et Herlent ont prévu un aménagement scénique beaucoup plus rationnel, capable d'accueillir des théâtres, de la danse, des variétés, tout en maintenant les activités de cinéma et de bals.

Des loges seront construites et une amélioration de la voirie permettra aux camions de matériel d'accéder facilement aux coulisses et à la scène.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Piscine d'Hellemmes
Rue Ferdinand Buisson
Tél. : 56.19.15

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

17 h - 19 h 30

Mercredi :

9 h - 12 h 30 ;

14 h - 16 h 30 ;

17 h - 19 h 30

Samedi :

14 h - 16 h 30 ;

17 h - 19 h 30

Dimanche :

8 h - 12 h 30

PRIX D'ENTRÉE :

Adultes :

5,25 F

Enfants de 2 à 7 ans :

1,95 F

Enfants de 7 à 18 ans :

3,85 F



Métro place Hentjès

Les travaux de transformation vont commencer début 83 et ils dureront environ un an.

Grâce à cette amélioration, la ville d'Hellemmes possèdera une véritable salle de spectacles digne de sa population.

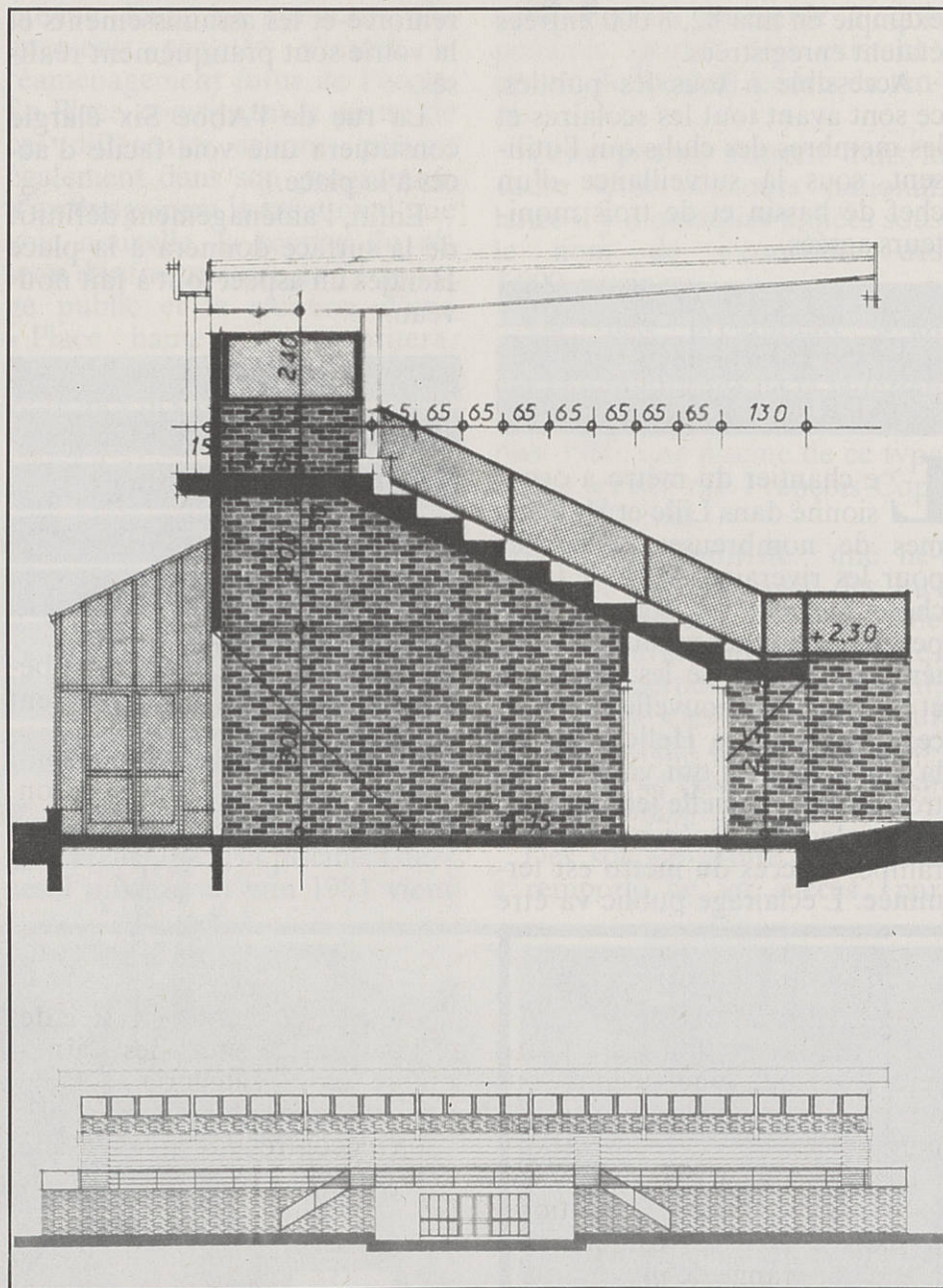
UNE TRIBUNE DE 700 PLACES POUR LE STADE

Une réalisation importante verra le jour à Hellemmes dans les prochains mois : il s'agit de la construction d'une tribune de 700 places autour du stade « Léo-Lagrange ».

Le complexe sportif d'Hellemmes est en effet très complet puisqu'il comprend, outre le terrain de football, des cours de tennis et la piscine. Il s'agit donc maintenant d'achever cet équipement en construisant une tribune en forme de gradins, ainsi que des vestiaires comprenant des sanitaires et des salles de réunions.

La première pierre de ce chantier sera posée en fin d'année et l'utilisation de ces nouvelles réalisations est prévue pour la fin de l'année 83.

Le L.O.S.C. pourra ainsi venir jouer à Hellemmes et le nouvel équipement accueillera sans problème les équipes de 3^e division.



EN BREF :

A Hellemmes, toute une série de petits travaux ont été accomplis en 1982, en différents endroits de la ville.

- Différents travaux de réfection (peinture, maçonnerie, chauffage, toitures...) ont eu lieu dans les écoles suivantes : Ecole Sévigné, Ecole Berthelot, Ecole Dombrowsky, Ecole Herriot, Ecole J.-Jaurès, Ecole Jennet, Ecole Rostand, et Ecole Salengro.
- Eglise Notre-Dame de Lourdes : réfection de la toiture de l'église et réparation des vitraux abîmés.
- Stade : peintures extérieures du gymnase et travaux d'étanchéité.

- Annexe de la Mairie et Perception : peintures des façades, menuiseries, chauffage, électricité, peinture.
- Ancienne mairie : assainissement et voirie.
- Ateliers municipaux : chauffage.
- Centre Aéré Gustave Engrand : toiture.
- Cimetière : pose d'une clôture en béton et aménagement du terrain donnant sur le stade.
- Centre médico-scolaire : peinture des façades.

BIEN VIEILLIR A LILLE !

- pouvoir rester chez soi

Le temps de la retraite a trop longtemps été considéré comme une mise à l'écart de ceux et celles qui, après une longue vie de travail, étaient considérés comme n'étant plus utiles à la vie sociale. Parce qu'il s'agissait de nos pères et de nos mères, et par une sorte de reconnaissance, la société s'efforçait de mettre en place les structures permettant aux « anciens » de finir leur vie plus ou moins dignement. Pour beaucoup d'entre eux, il s'agissait trop souvent de « survivre » : faibles revenus, santé en dégradation, solitude, étaient les caractéristiques d'une frange de plus en plus importante de la population. Depuis quelques années, cette situation évolue rapidement : plus question aujourd'hui de « mettre sur la touche » les retraités et les personnes âgées. A Lille, une politique hardie en leur faveur est menée, tant sur le plan du maintien à domicile et de l'aide sociale que sur le plan de l'animation. Le Docteur Mollet, Adjoint au Maire Délégué au 3^e âge, le Bu-



- garder un corps et un esprit actifs

reau d'Aide Sociale, les services sociaux de la Mairie, l'association Delta-Lille, l'association Inter'Age, et bien d'autres organismes associatifs s'efforcent, avec succès, de faire de Lille une ville où il fait bon vieillir.

Pour le Docteur Mollet, Adjoint au Maire Délégué aux personnes âgées, il est essentiel de ne pas considérer les aînés comme une catégorie sociale particulière, et de ne pas établir à son encontre une quelconque ségrégation. La proportion de

personnes âgées est en hausse régulière : l'espérance de vie est de plus en plus longue. La solidarité représente le fondement de toute politique en faveur du 3^e âge : la famille a un rôle prépondérant à jouer, mais elle est trop souvent absente quand il s'agit de prendre directement en charge un parent âgé ou de lui assurer une certaine sécurité. Les voisins, les amis, ne sont pas toujours disponibles, sans compter que le réseau de relations de la personne âgée vieillit lui aussi.



LILLE SOLIDAIRE



Delta-Lille.

Le maintien à domicile, priorité absolue

Terminer sa vie dans de bonnes conditions est un droit. Mais quand on prend de l'âge, certains handicaps peuvent apparaître. Il convient de tout mettre en œuvre pour prévenir l'apparition de ces handicaps, par des activités physiques, qui limiteront la rigidité corporelle, et par des activités intellectuelles, qui limiteront les conséquences du vieillissement cérébral. Université du 3^e âge, conférences, spectacles, gymnastique, yoga, voyages et circuits touristiques, sont les meilleurs moyens de retarder le vieillissement du corps et de l'esprit.

Certes, il arrive un âge, de plus en plus tardif, où ces handicaps vont apparaître, inexorablement. Le Docteur Mollet distingue les handicaps lourds, qui nécessitent la prise en charge totale et souvent définitive de la personne âgée en établissement hospitalier, et les handicaps qui n'empêchent pas de rester chez soi, dès lors que les structures permettant ce maintien à domicile existent. L'aide ménagère, l'auxiliaire de vie, innovation lilloise expérimentale, sont là pour aider la

personne âgée et handicapée à rester chez elle. Et chacun sait à quel point il est important d'être chez soi le plus longtemps possible, au milieu de ses souvenirs, près de ses voisins et amis que l'on aime accueillir. Le maintien à domicile est aujourd'hui une priorité essentielle de la politique de la France en faveur des aînés, qui doivent pouvoir vivre leurs dernières années et mourir chez eux.

A Lille, cette politique se concrétise de nombreuses manières : les aides-ménagères interviennent chez les personnes âgées qui ne peuvent plus assumer en totalité le fonctionnement du foyer, sans pour autant en faire des assistées ni les priver de toutes responsabilités et de toutes initiatives. La restauration à domicile est vouée à un développement important dans les mois à venir, tant cette formule est bien adaptée à une politique de maintien à domicile. « Qualité et diversité » doivent être les maîtres-mots de cette restauration. Pour les personnes âgées comme pour les autres, le repas est un moment important de la journée, et mérite que l'on y soit particulièrement attentif. Actuellement, le transport est en voie d'être généralisé à toute la commune, de même que le service de ces repas

les samedis, dimanches et jours de fêtes, grâce à leur conditionnement moderne.

Delta-Lille, association créée par la Municipalité et en particulier le Docteur Mollet, assure d'une part la surveillance des aînés les plus handicapés par un réseau de télé-alarme empruntant les services téléphoniques, et d'autre part la coordination du maintien à domicile (médecins, infirmières, associations prestataires de services, etc.). Delta-Lille est agréée par la Préfecture pour la prise en charge de 160 aînés répondant aux critères de la DDASS et de la Sécurité Sociale.

Bénéficiaire de loisirs de qualité

Sur le plan de l'hébergement, le Docteur Mollet constate que les personnes âgées se décident de plus en plus tard à quitter leur logement, et c'est heureux : les handicaps apparaissent à un âge plus avancé, la politique de maintien à domicile porte ses fruits. Dotée d'une structure administrative, de deux auxiliaires de vie, d'une structure de santé (les personnes âgées peuvent garder leur médecin de famille et l'infirmière de leur choix), la résidence des Moulins et bien



Hôpital de gériatrie.



d'autres équipements de ce genre, devront dans l'avenir être adaptés aux handicaps des « pensionnaires ». Les personnes âgées, qui habitent l'un des 847 logements gérés par le Bureau d'Aide Sociale, doivent vivre dans des conditions parfaitement adaptées à leurs situations, et rester dans leurs meubles.

Bien vieillir à Lille, c'est aussi pouvoir bénéficier de loisirs de qualité. La ville de Lille gère quinze foyers-clubs, où sont organisées diverses activités : yoga, esthétique, après-midis récréatifs, etc... Six à sept cents personnes en bénéficient tout au long de la semaine, du lundi au vendredi.

Par ailleurs, l'association « Inter'Age » créée il y a deux ans, rassemble aujourd'hui 4 000 adhérents à l'intention desquels sont organisées des activités culturelles, touristiques, et de loisirs. Les fameux « Rendez-vous du Sébasto » rassemblent tous les mois la quasi-totalité des adhérents au Théâtre Sébastopol pour des spectacles de qualité : à la belle saison, des circuits touristiques permettent à des centaines de personnes de découvrir le Nord/Pas-de-Calais, ou de faire des « escapades » à Paris, en Hollande, etc... ; des voyages (Sénégal, Yougoslavie, Tunisie...) permettent de découvrir d'autres cultures, d'autres traditions, dans des conditions financières très avantageuses, et avec un accompagnement sûr et attentif. Bien d'autres projets élaborés par cet-

te association devraient voir le jour prochainement. La caractéristique de l'association « Inter'Age », c'est sans doute la volonté de décloisonner les générations. Il ne s'agit pas en effet d'une association constituée exclusivement de personnes âgées, et toute son action tend à faire bénéficier les plus âgés des activités et des loisirs trop souvent organisés par les actifs et pour les actifs.

Lille est ainsi dotée de moyens importants qui donnent à la politique municipale en faveur du 3^e âge un contenu solide, et laissent entrevoir des progrès importants et rapides.

LE 4^e AGE EXISTE AUSSI...

Il est prévu que d'ici 5 ans, les personnes âgées de plus de 80 ans seront quatre fois plus nombreuses !

Ce « 4^e âge » de plus en plus important constitue une donnée nouvelle dans la définition de toute politique de personnes âgées. Renforcer la prévention des handicaps, disposer des équipements de soins et d'accueil indispensables, sont deux priorités définies en faveur du 4^e âge.

Au service des personnes âgées : LA MAIRIE, LE BUREAU D'AIDE SOCIALE, DES ASSOCIATIONS

Les organismes agissant en faveur des personnes âgées se répartissent de nombreuses tâches :

- **LA MAIRIE** délivre les cartes de bus et, pour les lillois non-imposables de plus de 65 ans, les cartes « Inter'Age » (les mairies de quartier assurent également ces services). Elle distribue les colis de fin d'années (environ 10 000 cette année), elle gère les 15 foyers-clubs de la ville, organise le goûter annuel de la foire commerciale, apporte une aide administrative aux personnes âgées en difficulté (exemples : pension-vieillesse, Fonds National de solidarité). Elle a mis en place un poste de coordinateur des actions en faveur des personnes âgées (relations entre la Mairie, les administrations, et les associations).
- **LE BUREAU D'AIDE SOCIALE** gère les logements-foyers et la restauration, assure l'aide légale (comme à tout le reste de la population), et l'aide ménagère.
- **DES ASSOCIATIONS** interviennent également : **DELTA-LILLE** pour le maintien à domicile (téléphone, soins) ; **L'A.D.A.R.** (aide ménagère) ; **LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES** (service des repas à domicile) ; **S.O.S. 3^e AGE** (interventions d'urgence et suivi) ; **INTER'AGE** (activités touristiques, culturelles, et de loisirs).

**14 600 points lumineux
assurent l'ambiance nocturne de la ville
et favorisent la sécurité des usagers
de la voie publique**

« Pour éviter aux périls et inconvénients du feu qui pourraient advenir en cette ville... La Cour enjoint et commande à tous les habitants et à chacun d'eux, qu'ils mettent à neuf heures du soir à leurs fenêtres sur la rue, une lanterne garnie d'une chandelle allumée ». Cette ordonnance du Parlement de Paris marqua en 1524, les débuts de « l'éclairage public » en France. Aujourd'hui, l'éclairage des rues est devenu un service public, qui se préoccupe également de la qualité de la vie urbaine. Car si l'on multiplie les kilowatts, c'est bien entendu pour la sécurité des piétons et des automobilistes. Mais aussi parce que personne n'admettrait plus une ville livrée aux ténèbres : en effet, la lumière artificielle participe pour beaucoup à l'animation de la cité.

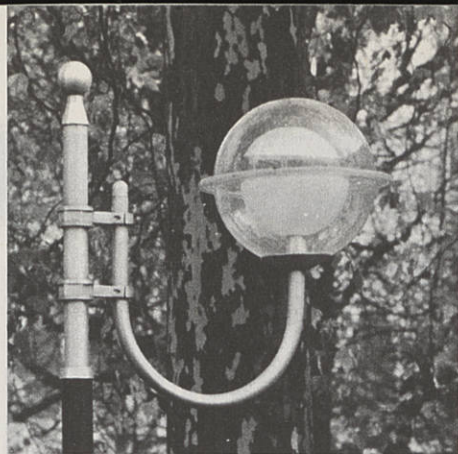


La première ampoule électrique « publique » fut allumée sur la tour Sainte Catherine en 1854, à l'occasion des festivités de Notre-Dame de la Treille, c'est-à-dire bien avant l'introduction de la nouvelle énergie et dans un seul but de festivité.

**De la chandelle
au bec de gaz**

Dès le XVII^e siècle, le magistrat s'occupe de l'éclairage public et hivernal à Lille. En 1667, on compte de 600 à 700 lanternes, munies de chandelles et suspendues par chaînes dans l'axe des rues. Un siècle plus tard, Lille était éclairée jusqu'à 10 heures du soir par 1 800 lanternes, faites sur le modèle de celles de Paris. Mais dès 1725, on avait introduit la lampe à huile. Ce dernier éclairage, avec le perfectionnement de la « lanterne réverbère », subsistera jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Il faudra attendre 1858 et « l'annexion » d'Esquermes, Wazemmes, Moulins et Fives pour assister à l'extension du réseau de gaz. En 1952, 2 131 lanternes à gaz fonctionnaient encore pour une centaine de kilomètres de rues lilloises. Les dernières lanternes furent enlevées en 1960, place Sébastopol.

LILLE LUMIERES

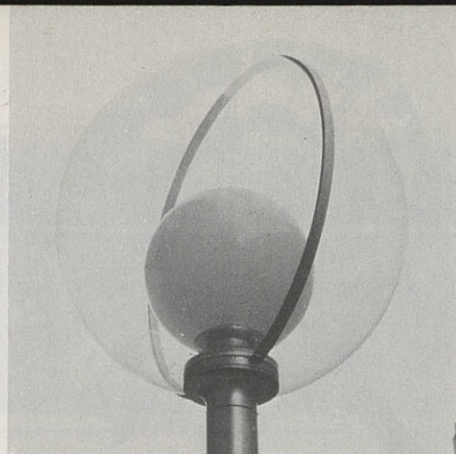


Il faut dire que la ville honorait particulièrement l'inventeur du gaz d'éclairage, Philippe LEBON, puisqu'elle lui avait dédié une place dans « l'ancien quartier latin lillois. »

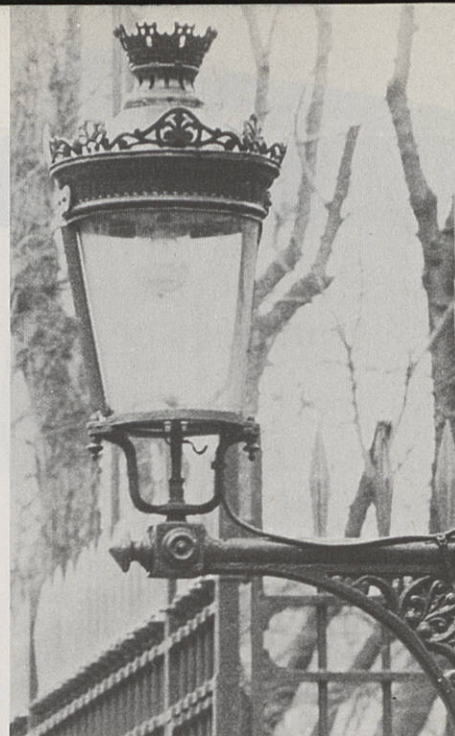
La modernisation de l'éclairage public

A partir de 1952, le service de la voie publique entame un important programme et la même année, des lampes nouvelles dites Fluo-ballons sont installées rue Nationale, afin de remplacer les lampes à incandescence.

C'était le premier essai de ce genre d'éclairage en France, parallèlement à celui mené par la ville de Paris, boulevard St-Michel. De plus grande efficacité et plus robuste que les anciennes lampes à incandescence qui, par ailleurs, supportent mal les chutes de tension, les lampes Fluo-ballons vont progressivement les remplacer dans toute la ville. Alors que les lampes à incandescence ont une durée de vie moyenne de 800 heures, celle des lampes Fluo-ballons est d'environ de 6 000 à 8 000 heures. A puissance égale, les lampes Fluo-ballons éclairent cinq fois plus que celles à incandescence. De plus, leur efficacité lumineuse est supérieure. L'étude précise



du bilan économique montre les avantages exacts de ce mode d'éclairage. Très rapidement, un renforcement d'éclairage s'est avéré nécessaire. Des chutes de tension trop importantes ne permettaient plus l'amorçage de ces lampes. Le service technique de la ville de Lille fut alors amené à posséder un réseau particulier de distribution appelé réseau indépendant. Pour limiter au maximum la chute de tension, l'armoire de commandement est placée le plus près possible d'un poste de distribution EDF. Toutes les armoires d'éclairage sont reliées entre elles par un fil, commandant l'allumage et l'extinction de la ville en même temps. La rénovation de l'éclairage public comprend la refonte complète du réseau d'alimentation basse tension. Les lanternes installées sont dotées des derniers perfectionnements et équipées de sources modernes. La lampe Fluo-ballon utilisée sur les nouvelles installations est détrônée désormais par la source sodium haute pression. L'étude de câblage n'est plus faite par rue, mais par secteur, pour éviter ultérieurement des dégradations de revêtements de chaussées ou trottoirs. Les niveaux d'éclairage conseillés augmentent sans cesse. On a besoin de voir plus clair pour se sentir plus en sécurité.



L'éclairage des centres piétonniers

A Lille, comme dans d'autres grandes villes de France, l'augmentation du trafic automobile a obligé les services publics à revoir complètement les plans de circulation. Soucieux de tous ces problèmes, la ville de Lille a interdit dans certains quartiers du centre ville les véhicules et a restitué la rue aux piétons. Il fallait donc revoir complètement la voirie et l'éclairage de ces rues. Un double éclairage, qui favorise le maintien de l'animation nocturne et crée une ambiance chaude avec une couleur de lumière appropriée, a été réalisé. Le niveau d'éclairage élevé a été obtenu par des foyers bi-lampes, installés sur les façades des immeubles. Pour ne pas déformer la couleur des objets à observer dans le quartier piétonnier, il a fallu trouver une teinte de lumière se rapprochant le plus possible de la lumière du jour. Le type d'éclairage des voies piétonnes tenté à Lille se généralise maintenant dans d'autres villes de France.



LILLE LUMIERES

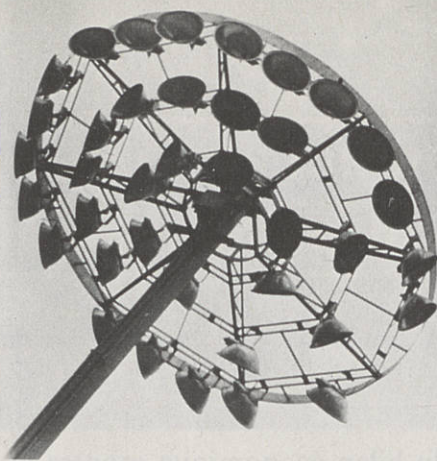
L'éclairage par mât « grand espace »

Les plus hauts lampadaires, flambeaux de la Métropole Nord, ont été implantés à Lille. Ces arbres de béton, dotés d'une floraison de corolles lumineuses, éclairent l'autopont du parking Javary et ses abords, l'échangeur de la porte de Valenciennes, l'échangeur du carrefour Labis. La nécessité de dispenser un éclairage toujours plus puissant, l'étendue toujours plus vaste des espaces à éclairer ont imposé l'utilisation d'une nouvelle technique d'éclairage, par mât de grande hauteur, supportant une batterie de projecteurs.

Cet éclairage diffusé en volume apporte un confort visuel certain, tout en assurant un éclairage maximum.

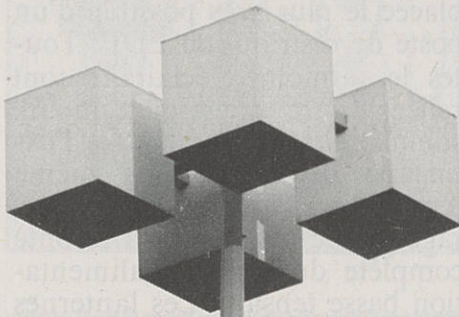
Plutôt qu'une révolution, les méthodes d'éclairage public ont subi au cours de la dernière décennie une lente évolution. Tout en respectant le niveau d'éclairage minimum conseillé par l'Association Française de l'Eclairage, les nouvelles sources consomment six fois moins d'énergie.

A Lille, l'étape primordiale a été l'installation par la ville d'un réseau moyenne tension. Cette implantation permet une grande souplesse dans la distribution de la puissance, donc là encore des économies d'énergie.



Au delà des problèmes techniques, c'est le rôle même de l'éclairage public qui commence à être étudié. On s'aperçoit qu'éclairer une rue, un quartier, une ville, c'est assurer leur sécurité.

Sur la liste des priorités, le respect de l'environnement tient un rôle important. On parle confort de l'usager, rendu correct des couleurs, intégration au site, encombrement minimal au sol. Ce



qui conduit à privilégier les lanternes des façades, quand celles-ci peuvent les supporter, et à choisir des luminaires, copies d'ancien dans les quartiers historiques ou des candélabres « modern style » pour les lotissements. Place de la République, par exemple, ce sont 40 candélabres de style, copies de lanterne à gaz qui sont installés. Place Rihour, ce sont des candélabres du même genre, qui sont envisagés.

La maintenance est sous-traitée par la ville de Lille à EDF. Le coût des campagnes de remplacement systématique des lampes usagées les rendait jusqu'à présent trop rares. Une lampe à incandescence pouvait en fin de vie avoir perdu 50 % de son rendement sans mourir vraiment. Mais les lampes à sodium haute pression meurent en clignotant, provoquant immédiatement des vagues de réclamation d'usagers.

LES DÉBUTS TIMIDES DE L'ÉLECTRICITÉ

En avril 1894, on installe les seize premiers foyers électriques : ils suffisent à éclairer la place de la gare, la rue Faidherbe, la rue des Manneliers et la Grand Place.

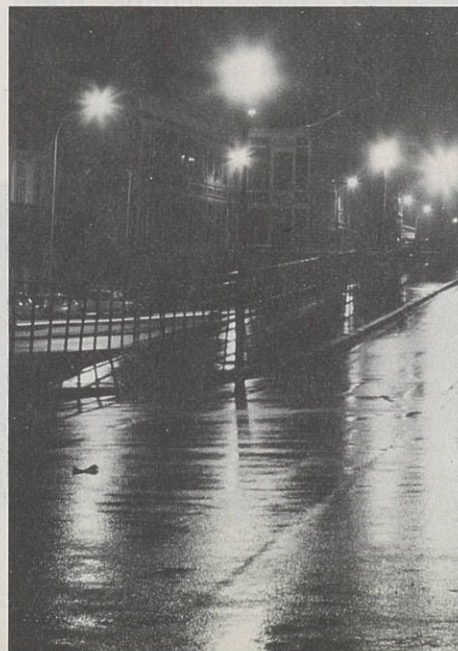
Malgré les avantages de la nouvelle énergie, les Lillois resteront longtemps fidèles aux becs de gaz. En 1910, on compte 180 réverbères électriques. En 1929, seuls le centre de la ville et la rue Gambetta bénéficient de l'électricité publique. Il faudra attendre l'après deuxième guerre mondiale pour qu'un important effort soit fait pour homogénéiser le réseau.

Il y a en service à Lille, à fin octobre 1982 :

- 1 172 lampes à incandescence
- 4 889 lampes fluo-ballon
- 5 482 lampes sodium haute-pression
- 1 854 divers

Soit au total 13 397 points lumineux sur Lille et 14 600 quand on ajoute Hellemmes. Ce sont 50 lampes en moyenne, qui sont remplacées chaque jour.

On pourrait croire qu'en cette période de crise énergétique, éclairer une ville est superflu et représente un gaspillage. Mais c'est une nécessité puisque la sécurité des usagers de la voie publique en dépend.





M. Pierre Elliott Trudeau accueilli par Pierre Mauroy



Après avoir reçu à Lille le Président de la République Italienne les 8 et 9 juillet derniers, M. Pierre MAUROY a accueilli le 8 novembre le Premier Ministre du Canada, M. Pierre ELLIOTT TRUDEAU. Lille, capitale régionale, affirme ainsi sa vocation de grande cité internationale.

Salué à sa descente d'avion par le Premier Ministre Français, M. Pierre ELLIOTT TRUDEAU s'est rendu, en début d'après-midi, au mémorial canadien de Vimy où

s'est déroulée une cérémonie empreinte de grandeur et d'émotion. Revenu à Lille, il a visité le musée des Beaux-Arts, avant d'être reçu dans le Grand Hall de l'Hôtel de Ville.

En commençant sa visite officielle en France par une journée passée à Lille, M. Pierre ELLIOTT TRUDEAU a voulu manifester sa sympathie pour M. Pierre MAUROY, qui lui avait rendu visite au Canada il y a quelques mois.

REMERCIEMENTS AUX PHILATÉLISTES LILLOIS

Le samedi 16 octobre dernier, était organisée la journée « premier-jour » du timbre-poste ayant pour sujet le Beffroi de Lille. A la suite de cette manifestation, l'Association Philatélique Lilloise a adressé une lettre de remerciement à M. Pierre Mauroy, Maire de Lille, Premier Ministre, dont voici un extrait :

« Le bureau de notre Association m'a demandé de bien vouloir exprimer ses sentiments de gratitude pour les appuis et les aides qu'elle a eus à tous les niveaux, que ce soit auprès des édiles ou du personnel de la mairie, à l'occasion de la sortie du nouveau timbre sur Lille.

C'est avec plaisir que je vous transmets cette demande en m'y associant très vivement. »
A cette lettre, M. Gonin, Président de l'A.P.L., joignait un chèque de 600 F destiné au Bureau d'Aide Sociale.
Un geste généreux qui méritait d'être porté à la connaissance des Lillois.

ERRATUM

Dans un article consacré à la rue de la Monnaie, le rez-de-chaussée de l'immeuble situé aux numéros 20/22 a été attribué par erreur au Musée de la Bière, alors qu'il est effectivement occupé par l'Association Renaissance du Lille Ancien. Le Musée de la Bière fera l'objet de nouvelles études dans le cadre de l'aménagement des étages.

LES RICHESSES DE HUIT SIÈCLES DU PASSÉ LILLOIS

Beaucoup de Lillois, assurément, ignorent que l'histoire de leur ville repose dans une vaste salle du 3^e étage de la mairie en des dizaines de milliers de documents pouvant être consultés par tous.

Pourtant, depuis deux siècles, depuis les décrets des 14 et 22 décembre 1789, les archives des villes ont été confiées aux conseils municipaux afin que les citoyens puissent prendre connaissance « des comptes, pièces justificatives et délibérations, sans déplacement et sans frais ».

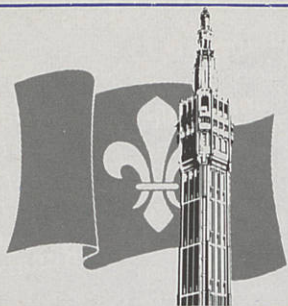
Les archives municipales ont une triple mission :

- administrative, parce qu'elles constituent un outil de travail et une référence permanente au service des élus et des personnels administratifs ;

- scientifique, puisque seules les archives municipales permettent la réalisation de monographies locales ;

- culturelles, car elles témoignent des traditions et des valeurs de la commune.

Afin de mieux faire connaître les documents des archives municipales, qui reflètent huit siècles du passé lillois, une exposition a été inaugurée dans le grand hall de l'hôtel de ville le dimanche 21 novembre. Elle se tiendra jusqu'au 12 décembre prochain.



LILLE
amie

INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Si vous voulez remplir votre devoir de citoyen en participant au scrutin des élections municipales de mars 1983, il est indispensable que vous vous fassiez inscrire sur les listes électorales au bureau des élections de l'Hôtel de Ville de Lille, à celui de la Mairie d'Hellemmes, ou dans l'une de vos Mairies de quartier avant le 31 décembre 1982.

Rappelons que les horaires d'ouverture sont les suivants :

- de 8 h à 17 h du lundi au vendredi
- de 8 h à 12 h le samedi.

Pendant le mois de décembre, les bureaux des élections sont ouverts jusqu'à 17 h le samedi à l'Hôtel de Ville et 16 h 30 dans les mairies de quartier

LES PALMES ACADÉMIQUES POUR M. DELCOURT



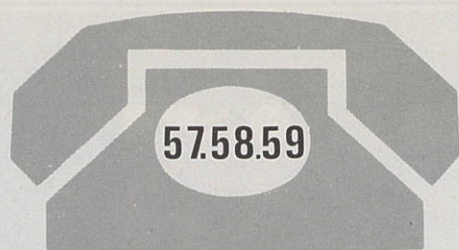
Le mardi 19 octobre, lors de la réception organisée à l'École Boufflers-Mongé, rue Saint-Sauveur, la laïcité était à l'honneur.

Entouré d'une foule de personnalités et d'amis, M. Adolphe Delcourt, Conseiller Municipal, Président de l'Amicale Laïque Gustave Delory, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale, était élevé au rang d'Officier de l'Ordre des Palmes Académiques.

C'est le Docteur Pierre Groult, Président des Délégués Départementaux et du Denier des Écoles

Laïques, lui même Commandeur des Palmes Académiques, qui remit cette haute distinction en présence des nombreux représentants de l'Éducation Nationale, des Amicales Laïques, des Enseignants... et de M. Marceau Frison, Adjoint au Maire, Guy Merrheim, Yves Millet...

Le Docteur Groult parla de l'importance de la laïcité, la considérant comme une des bases de l'éducation civique et démocratique, un élément de l'esprit républicain.



C.I.R.A. :

Mis à la disposition du public le lundi 18 octobre dernier, le Centre Interministériel de Renseignements Administratifs (C.I.R.A.) a connu d'emblée un succès considérable, démontrant ainsi à quel point il répondait aux attentes des administrés.

DES MILLIERS

Rappelons que le C.I.R.A., installé dans le bâtiment du Quai du Vault qui sera le futur Centre d'Information Municipal, est un organisme qui regroupe des fonctionnaires venus de diverses administrations, dont le rôle est de répondre par téléphone aux questions d'ordre administratives que peuvent poser les particuliers.

D'APPELS

Les réponses sont données immédiatement, avec une efficacité que prouve le nombre élevé d'appels enregistrés quotidiennement : près de 400.

Pour obtenir un renseignement du C.I.R.A., un seul numéro de téléphone facile à retenir : composez le 57.58.59.

LES BUREAUX MOBILES P.T.T.

Depuis le 20 septembre 1982, le Guichet Postal Mobile effectue à nouveau son stationnement dans les différents quartiers de Lille.

Nous vous communiquons ci-contre la liste des jours et lieux de stationnement du véhicule P.T.T. :



Mme MAUROY MARRAINE DU FOYER DES PERSONNES AGÉES DE FIVES

Le nouveau foyer des personnes âgées de Fives, installé square des Mères (rue de Lannoy) a été inauguré le 23 octobre par sa marraine, Mme Gilberte Mauroy, épouse du Maire de Lille et Premier Ministre.

Le Docteur Mollet représentait le Maire en présence de MM. Vaillant, Adjoint ; Merrheim, Vice-Président du Conseil Général ; Boutilleux, Conseiller Municipal délégué du quartier ; Deblaere, Secrétaire de la Mairie de Fives ; des représentants du conseil de quartier ; de

MM. Baude, Président Départemental des anciens combattants prisonniers de guerre ; Spelbroit, Président du comité d'entraide de Fives ; du Lieutenant Morreel, de la II^e C.R.S., etc.

Les travaux, commencés en mai, se sont achevés trois mois plus tard. La réalisation a coûté 875 000 F.

Ce foyer, dirigé par M. Tchepikoff est ouvert toute la semaine, sauf les samedi et dimanche, de 13 h 30 à 17 h.

LUNDI	9 h 15-12 h 00 15 h 00-16 h 40	Faubourg des Postes (Parking face au n° 134) La Croisette (Rue Giraudoux)
MARDI	9 h 15-12 h 10 15 h 35-17 h 15	Marché de Wazemmes (Place de la Nouvelle Aventure) La Croisette
MERCREDI	10 h 15-12 h 00 14 h 45-16 h 30 15 h 00-15 h 30	Faubourg des Postes Petit Maroc (sur la Place des Frères Lumières) 400 Maisons (face à l'école Desrousseaux)
JEUDI	9 h 15-12 h 00 15 h 15-16 h 15 15 h 00-16 h 00	Marché de Wazemmes Faubourg des Postes La Croisette
VENDREDI	9 h 15-12 h 10 15 h 00-17 h 00	Faubourg des Postes 400 Maisons
SAMEDI	9 h 15-10 h 15 10 h 30-11 h 30	400 Maisons Faubourg des Postes

BANQUE FRANÇAISE DES YEUX

La Banque Française des Yeux (B.F.Y.) est un Organisme fondé en 1948, reconnu d'utilité publique, dont le but principal est la prophylaxie de la cécité. Son rôle est essentiellement de recevoir les adhésions des personnes désirant faire don de leurs yeux et d'assurer le prélèvement de ceux-ci après la mort du donneur.

Ces yeux, prélevés dans les heures qui suivent le décès, sont collectés par la B.F.Y. pour être distribués à des chirurgiens ophtalmologistes ; ceux-ci réalisent alors des greffes de cornée sauvant ainsi de la cécité autant de malades ou blessés.

Les seules limites actuelles au nombre de greffes de cornée réalisées en France chaque année sont le manque de donneurs d'yeux.

La B.F.Y. détient un fichier où sont réunis les noms des 60 000 donneurs d'yeux actuels. Il faudrait que ce chiffre soit doublé dans ces prochaines années. Deux mille à deux mille cinq cents globes oculaires sont nécessaires en France, chaque année, pour satisfaire les demandes de greffes de cornée.

Enfin, les prélèvements des yeux, la création d'équipes médicales de préleveurs toujours disponibles et l'établissement d'une administration assurant une permanence 24 h sur 24 impliquent des charges financières importantes. La B.F.Y. est habilitée à recevoir les cotisations ou les dons des personnes qui voudraient bien aider son action.

Alors, rejoignez le Groupe « Revoir » en donnant vos yeux ou en devenant membre de la Banque Française des Yeux.

Ecrivez : « Groupe Revoir » Banque Française des Yeux, 54, avenue Mathurin-Moreau, 75019 Paris. C.C.P. : Paris 7448-82 K.

INSTALLATION DE PANNEAUX DE CHANTIERS

Afin de renseigner la population sur l'ouverture des divers chantiers, la Municipalité a fait réaliser des panneaux d'information : situés à l'entrée du chantier ils précisent le nom du maître d'ouvrage, celui de l'architecte, la définition succincte des travaux en cours ainsi que leur durée.



Une nouvelle avancée démocratique pour l'administration et l'information

Dernièrement, M. Pierre Mauroy a inauguré les nouveaux locaux du 50, rue Gauthier-de-Châtillon, occupés par le Centre de Formation des Personnels Communaux (C.F.P.C.) et l'École Supérieure de Journalisme (E.S.J.).

Les deux organismes se partagent, au sein de ces nouveaux équipements attribués par la ville, des salles de cours, trois amphithéâtres, une imprimerie pour le C.F.P.C., deux studios radio et vidéo, une salle de rédaction informatique, un service photo et un centre de documentation pour l'E.S.J.

L'un est chargé d'organiser des concours de recrutement et d'assurer la formation et le perfectionnement des personnels communaux de 1 552 communes dans la région. L'autre s'occupe de l'apprentissage des futurs journalistes, organise des sessions de formation permanente et effectue des recherches dans le domaine de la communication.

A l'occasion de l'inauguration, le Premier Ministre a reconnu l'administration et l'information comme deux secteurs vivant actuellement une nouvelle avancée démocratique.

Les administrations communale, départementale et régionale vivent en ce moment les débuts de la grande réforme décentralisatrice amorcée par le gouvernement. M. Mauroy a d'ailleurs annoncé « la création d'une grande fonction publique territoriale, recouvrant les trois niveaux de l'administration ».

Les progrès démocratiques se vivent aussi dans le monde de l'information. Pour l'audio-visuel, la création de la haute-autorité a consacré la suppression des tutelles politiques qui pesaient sur la radio nationale et la télévision. Et le premier Ministre d'annoncer que les aides à la presse seront revues à l'été 83, afin d'assurer le pluralisme que connaît la presse écrite.

« Les collectivités locales et territoriales comme l'information doivent être confiées à des personnels compétents donc bien formés » a conclu M. Mauroy à l'adresse des responsables de l'E.S.J. et du C.F.P.C. Un souhait que l'un comme l'autre ont depuis longtemps appliqué dans leurs programmes.



L'OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE : 75 associations pour animer la ville

L'Office Municipal de la Culture s'est réuni en Assemblée Générale le samedi 6 novembre 1982, afin d'établir son bilan.

Une soixantaine de représentants d'associations écoutèrent le rapport de Monique BOUCHEZ, Adjointe à l'action culturelle.

Celle-ci rappela les grandes orientations de la Politique Culturelle de la Ville de Lille :

- Privilégier la création chez les artistes professionnels ;
- Développer la qualité des activités culturelles ;
- Susciter les besoins culturels de tous les habitants.

Les cinq grandes structures de création existant dans la métropole, à savoir l'Orchestre Philharmonique de Lille, l'Opéra du Nord, le Théâtre National de la Salamandre, le Théâtre National pour la Jeunesse, et le Festival, reçoivent toutes un financement national, régional et local qui leur permet d'atteindre la qualité à laquelle leur talent peut prétendre.

En tant que Capitale Régionale, Lille s'est fait un devoir de les accueillir en ses murs et de leur fournir un lieu qui leur permette de s'exprimer et de travailler.

Mais, dans la mesure où ces entreprises culturelles ont une dimension régionale voire nationale, il était normal que la Ville s'efforce de multiplier les subventions extérieures et ne fasse porter le poids financier nécessaire par les seuls Lillois.

La décentralisation, l'animation, la concertation avec les associations qui sont les fondements de toute la politique municipale et engendrent une nouvelle forme de démocratie locale, ont été particulièrement mis en œuvre depuis 5 ans : c'est ainsi que des bibliothèques annexes, des écoles de musique et d'arts plastiques ont été installées dans les quartiers.

La Ville a multiplié les actions d'animation telles que expositions, visites organisées et ateliers divers. En augmentant son aide financière à certaines associations, la Ville leur a permis de participer davantage à l'animation (le Cercle Culturel du Conservatoire, les Jeunesses Musicales de France et le Théâtre du Prato).

La concertation avec les associations a été la grande affaire de ce mandat : créé en 1978, l'Office Culturel réunit 75 associations.

LA LÉGION D'HONNEUR

M. Pierre Mauroy, Premier Ministre et Maire de Lille, a tenu à remettre personnellement les insignes de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur à trois personnalités lilloises qui ont consacré leur vie au service de l'intérêt général, de la Ville de Lille et de la Région du Nord.



... POUR
Mme JANINE INGLEBERT

Le 24 octobre dernier, Mme Janine Inglebert, Secrétaire Général Honoraire de la Ville de Lille était à l'honneur : elle avait quitté le service de la Ville il y a 2 ans après 38 années de travail et d'activités.

Pierre Mauroy retraça l'itinéraire exemplaire de sa « filleule » et collaboratrice dont il rappela les qualités professionnelles et humaines.

« Qualités faites d'intelligence intuitive et pénétrante, de dévouement incomparable, de grande capacité de travail, du sens des responsabilités » comme le mentionnait également Monsieur Augustin Laurent.

Tout au long de sa carrière, Janine Inglebert a mérité les promotions; elle les a surtout gagnées par sa valeur personnelle et par les immenses services qu'elle a rendus à la Ville de Lille. Ces qualités et ce travail ont fait de Janine Inglebert un exemple pour tous les fonctionnaires municipaux.

C'est donc à l'un de ses serviteurs les plus zélés que la République a tenu à rendre hommage.

La récipiendaire remercia avec émotion le Premier Ministre et Monsieur Augustin Laurent et elle rendit un émouvant hommage à sa mère présente à ses côtés.



...M. PIERRE PIERRARD

« Vous êtes devenu en quelque sorte l'historien officiel du Nord ». C'est en ses termes que M. Pierre Mauroy accueillait M. Pierre Pierrard afin de lui remettre les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur.

L'Histoire du Nord ça le connaît Pierre Pierrard, lui qui a consacré sa vie à étudier, à relater, à raconter la vie des gens de notre région et de Lille en particulier.

Chacun de ses livres est un « ardent plaidoyer qui déchire toutes les images d'Épinal traînant dans les tiroirs des Français.

On comprend dès lors que Pierre Mauroy ait tenu à rendre hommage à cet écrivain auquel la région doit en partie sa réhabilitation, et ce, devant ses nombreux amis rassemblés dans le Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

Visiblement très ému, M. Pierrard remercia chaleureusement le Premier Ministre et tous ses amis et rappela que « l'histoire est un carrefour, un espace qui permet de situer les hommes dans leur diversité, dans leur richesse. Nous avons la même conception de la militante » poursuivait-il en s'adressant au Maire de Lille « qui fait qu'un homme public, ou un écrivain ne prend jamais son parti de la situation présente. Je ne dispose guère que d'une plume. Elle n'est qu'un instrument que je continuerai à mettre au service de l'homme, du Nord, de Lille. »



... ET MME JEANNE
PETERS

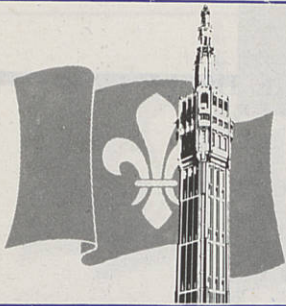
« J'ai du mal à croire qu'une ouvrière puisse avoir autant d'honneur. »

Ces quelques mots, prononcés dimanche 31 octobre par Mme Jeanne PETERS, qui venait de recevoir des mains du Premier Ministre les insignes de la Légion d'Honneur, disent assez le caractère exceptionnel de la cérémonie.

Tous les copains et camarades de Marketube étaient là car en fait, c'est également à tous les membres de la société que Pierre MAUROY voulait rendre hommage. Il souligna la personnalité exceptionnelle de Jeanne PETERS qui a montré que « la lutte des femmes n'est pas un simple mouvement contestataire ».

C'est aussi l'expression d'une volonté originale de transformation de la société afin d'obtenir plus de justice, de solidarité et de démocratie. Il insista également sur la lutte exemplaire menée par les ouvriers de Marketube : « Ils ont montré que des salariés sont capables de gérer et de bien gérer une entreprise. La cérémonie d'aujourd'hui entend honorer le long et beau cheminement d'une femme en quête de sa liberté et de sa dignité, une femme qui a su croire aussi à d'autres lendemains. »

Très émue, Jeanne PETERS remercia le Premier Ministre et affirma que cet honneur retombait sur toute la classe ouvrière.



LILLE
amie

**LES SORTIES
A LILLE**

VARIETES, ROCK, POP,

Le romantique et talentueux **FRANCIS LALANNE** le 26 novembre à 21 h à la foire ; 60 F. et 50 F. Une valeur sûre de la nouvelle chanson française.

VERONIQUE SAMSON le 4 décembre à 21 h au Palais St Sauveur. Enfin de retour en France ! la plus américaine des Françaises.

TELEPHONE le 5 décembre à 17 h à la Foire (60 F.). Reporté et reporté, le concert des rois du rock français aura bien lieu. Location à Popson, 99, rue Nationale (54.04.50).

MICHEL LEGRAND et son grand orchestre le 26 décembre au Grand Théâtre. Le talentueux compositeur de musiques de films et depuis peu animateur d'une émission télévisée ne pourra que vous enchanter. Loc. à partir du 14 déc. au grand théâtre (120 F. et 30 F.).

« **AU BON VIEUX TEMPS DU MUSIC HALL** » les 9, 10 et 11 décembre à 14 h 30 au théâtre Sébastopol présenté par « Les rendez-vous du Sébasto ». Loc. par abonnement (85 F. pour l'année). Renseignements au 57.52.00.

CONCERTS ET AUDITIONS

LE CERCLE CHORAL DES « XXX » DE LILLE se produira le dimanche 28 novembre à 11 h en l'église St Etienne.

L'ORCHESTRE NATIONAL DE LILLE : le 21 décembre à 20 h 30 au Palais St Sauveur (valse et musiques viennoises).

OPERAS ET OPERETTES

« **MADAME BUTTERFLY** » de Puccini les 12, 14, 17, 19 et 21 décembre au Grand Théâtre de Lille. Loc. au 55.48.61.

L'impossible amour d'une jeune geisha pour un officier américain sans scrupule. Une partition flamboyante, où l'exotisme de circonstance est transcendé par le lyrisme le plus généreux. L'opéra préféré de Puccini.

« **LE CHANTEUR DE MEXICO** » de Francis Lopez les 24, 26, 28, 29 et 31 déc. et les 1^{er} et 2 jan. au théâtre Sébastopol. Loc. au 57.15.47.

Les pérégrinations d'un jeune pelotari basque au pays de Pancho Villa. Couleur locale, action et idylles en tout genre. Il s'en est passé des choses au Mexique cette année-là...

THEATRE

« **THEATRE D'OMBRES TSUNOBVE DE TOKYO** » (Japon) présenté par les J.M.F. le 30 novembre à 14 h et 15 h 30 au théâtre Sébastopol. Loc. au 06.19.89 (7 F. pour les scolaires).

« **AZAIS** » avec Darry Cowl le dimanche 12 décembre à 15 h 30 au théâtre Sébastopol. Loc. au 57.15.47 (70 F., 65 F. et 40 F.) Une partie de plaisir en perspective !

« **HISTOIRE D'UN MORCEAU DE BOIS AU NEZ FOU** » (la merveilleuse histoire de Pinocchio) le 1^{er} déc. à 15 h ; 2 déc. à 14 h 30 et le 3 déc. à 14 h 30 et 20 h 30.

« **LE NEZ A LA FENETRE** » les 7 et 9 déc. à 14 h 30 ; le 7 déc. à 20 h 30 et le 8 déc. à 15 h.

Rés. et renseignements au centre la Fontaine, maison de l'enfance et de la culture, 36, av. Marx-Dormoy (09.45.50).

« **MALDONNE** », version nouvelle par le théâtre du Prato du 26 nov. au 23 déc. à 21 h (tous les soirs sauf dimanche et lundi). 45 F. à 20 F. Loc. au Prato, 23, rue de Wazemmes, 59000 Lille (52.71.24) Mauvaise donne, donne du diable, partie à refaire, malentendu...

CAFES-THEATRES RESTAURANTS SPECTACLES

« **LE PETROUCHKA** », ouvert tous les soirs sauf dimanche et lundi. Dîner facultatif à partir de 20 h. (130 F. t.c.) ; spectacle à 21 h 30 (50 F.). 67, rue Royage (31.41.86).

« Te veux eune tarte ? » petites comédies patoisantes de Simons par J.M. Denis et Francine Maertens.

« **LE JOSEPHINE** », ouvert tous les jours sauf dimanche ; à 21 h 30, spectacle (groupe bolivien, artistes antillais, danse). Rés. au 06.08.72 - 21, place des Reignaux.

« **LE PETIT ST THOMAS** », 21, rue des Bouchers (54.57.07). Ouvert tous les jours sauf dimanche et lundi. Intime, débordant d'heureuses surprises, ce café-théâtre propose un spectacle tous les soirs.

« **LA CANTINA** », 104, rue St André (55.78.40). Ouvert tous les soirs sauf le dimanche. Dîner-spectacle (120 F.) avec Los Tamarindos, groupe sud-américain, guitariste et prestidigitateur.

« **LES DESSOUS DE LOUISE** », 10, pl. L. de Bettignies (55.18.59) Ouvert tous les jours sauf dimanche et lundi midi. Le soir, dîner-spectacle (150 F.). Animation avec chanteur, musicien, fantaisiste. De l'humour et de la bonne chanson.

CONFERENCES, DEBATS, PROJECTIONS

« **ARTISTES ET ARTISANS A LILLE AU XVII^e SIECLE** » par Mlle Dherent, conservateur aux archives départementales le 6 déc. à 18 h 15.

« **WAZEMMES AU COURS DES SIECLES : histoire et architecture** » par Mme Gernez le 20 déc. à 18 h 15.

A l'École Régionale des Arts Plastiques, 97, bd Carnot.

« **ENVIRONNEMENT ET CULTURE** » par M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement et de la culture le 28 novembre à 10 h 30 ;

« **LE POUVOIR ET LE PEUPLE** » par M. Robert Décout le 5 décembre à 10 h 30.

« **L'HOPITAL HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN** » par Mlle Paulette Hofurau le 12 décembre à 10 h 30.

« **LA VIE QUOTIDIENNE A LILLE AU TEMPS DES ARCHIDUCS** » par M. Lottin le 19 décembre à 10 h 30.

Organisé par l'Université Populaire à la M.E.P., 1, place George-Lyon.

« **LA CORSE** » par Louis Panassie le 27 nov. à 17 h 30, salle Descamps, 28 nov. à 15 h 30 salle Descamps et le 30 nov. salle des congrès - Film.

« **AVENTURES EN OCEANIE** » par Jacques Villeminot le 18 déc. à 17 h 30 et le 19 déc. à 15 h 30 à la salle Descamps. Film.

« **TAHITI** » le 3 déc. à 20 h 30 au club Partir, 21, rue Patou. Diaporama - débat et exposition de peintures.

« **EGYPTE** » le 10 déc. à 20 h 30 au club Partir, 21, rue Patou. Diaporama - débat.

« **MALAISIE** » le 17 déc. à 20 h 30 diaporama - débat au club Partir, 21, rue Patou.

« **LONDRES, CAPITALE DE L'INSOLITE** » le 7 décembre à 14 h 30, 92, rue des Stations - (diapositives).

« **LA GRAND'PLACE DE LILLE** » par B. Rémi de la Renaissance de Lille Ancien le 21 décembre à 14 h 30, 99, rue des Stations, club Vauban.

« **AUJOURD'HUI... LA GRECE** » par J.J. Lafrechoux le vendredi 10 décembre à 14 h 30, 18 h 30 et 21 h salle Descamps. (rens. au 74.50.34).

« **AVENTURE EN INDONESIE** », film de Jacques Dumas le mardi 16 novembre à 20 h 30 au Musée de l'Hospice Comtesse.

« **LA MER DU NORD ET NOUS** » par André Gaublin au musée de l'Hospice Comtesse le lundi 6 décembre à 20 h 30.

EXPOSITIONS

« **A PROPOS DE L'ALCOOLISME** », jusqu'au 18 décembre, tous les jours sauf mardi et dimanche de 13 h à 19 h 30 à « Grain de sel », 13-15, place du Vieux Marché aux Chevaux.

« **IMAGES DE LA RECHERCHE** » jusqu'au 12 décembre au Palais Rameau.

« **LES GRANDS SIECLES DE LA GRAVURE :**

XVI - XVII - XVIII^e » (Düer - Callot - Tiepdo - Watteau - Boucher - Fragonard).

« **OFFICE DU TOURISME DE LILLE** » Palais Rihour - Salle du Conclave. De 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Le dimanche de 14 h 30 à 18 h 30, du 15 au 31 décembre.

VOUS ORGANISEZ DES SPECTACLES, CONFÉRENCES-DÉBATS, EXPOSITIONS. N'HÉSITEZ PAS A NOUS ENVOYER VOS RENSEIGNEMENTS A « LILLE ACTUALITÉS » MAIRIE DE LILLE. SERVICE DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES - 59033 LILLE CEDEX.



MARIONNETTES

UNE SAISON DU THEATRE DE MARIONNETTES A L'HOSPICE COMTESSE

C'est une véritable « saison » de spectacles de marionnettes, qui débute le mercredi 8 décembre à 15 heures, au Musée de l'Hospice Comtesse, avec un spectacle pour la jeunesse du « Théâtre Louis Richard » de l'Association pour le Renouveau de la Marionnette à Tringle (A.R.M.A.T.) : un spectacle de circonstance car, après « le coffre à BIJOU », nous retrouverons le héros de ces spectacles, toujours prêt à un dialogue vrai avec les enfants, dans « BIJOU et la légende de ST NICOLAS ».

BIJOU, célèbre marionnette à tringle, sera présent chaque mois, de décembre à juin, pour 7 spectacles différents, avec des pirates, des chevaliers, des mousquetaires, des personnages fantastiques et un répertoire traditionnel adapté aux goûts du jeune public d'aujourd'hui ; mais la tradition de nos marionnettes à tringle régionales vit de nouveau et, par conséquent, évolue : en février, ce sont des robots, ces chevaliers des temps modernes qu'on retrouvera en scène avec une pièce de science-fiction.

3 spectacles pour adultes seront présentés, cette saison, en hommage à d'anciens « montreurs » de marionnettes lillois (Fieuw, Nassez, Louis et Gustave De Budt). Le 22 décembre à 20 h 30, les marionnettes à tringle joueront « la Nativité », pièce que Simons évoque dans un très beau texte sur le « Théâtre d'Arta-gnan » d'Alphonse Fieuw. Une Nativité populaire avec ses « grands personnages » parlant français et ses « petites gens » parlant souvent la langue populaire, petit peuple de la rue avec ses cris traditionnels, ses carrioles de marchands ambulants, ses petits métiers.

RESERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS :

Musée de l'Hospice Comtesse
A.R.M.A.T. TEL. (20) 80.96.84.

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 

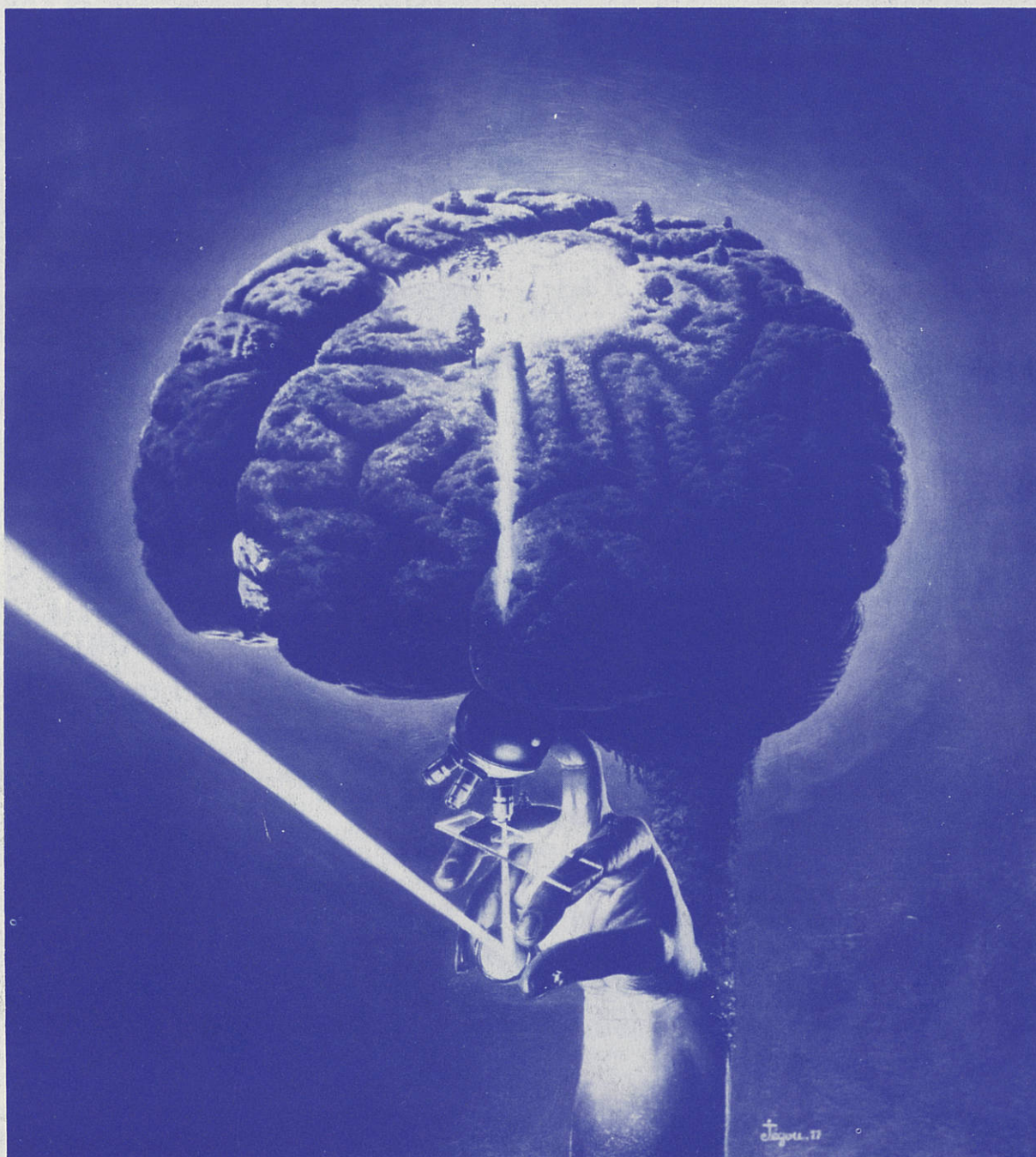


IMAGE DE LA RECHERCHE

EXPOSITION ET ANIMATION SCIENTIFIQUE

LILLE 
1932-1982

27 NOVEMBRE - 12 DÉCEMBRE 1982

PALAIS RAMEAU - 39, BOULEVARD VAUBAN

ouvert tous les jours de 13 h à 19 h, les samedis et dimanches de 14 h 30 à 19 h

CONFÉRENCES TOUS LES JOURS - ENTRÉE GRATUITE